



BadjeInfo

NEWS DU SECTEUR

Pistes pour pallier le manque de places en crèche

NOTRE ACTU

Capacity Building : une journée pour échanger !

DOSSIER

En Avant ! Une fête qui va de l'avant !



PH. : MORGANE BEAUVIN - BADJE ASBL - RUE DE BOSSUET 7 - 1060 BRUXELLES



COORDINATION
Guy Delsaut

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Houley Bah, Manon Beauvarlet, Élise Boissenin, Gilbert Carlson, Jessica De Clerck, Guy Delsaut, Morgane Eeman, Christinne Ekessi, Marie Grailet, Damien Hachez, Sonia Iacono, Yoann Ihler, Julianne Laffineur, Bénédicte Linard, Cécile Mayembe, Oranne Mounition, Pauline Nyst, Mélodie Perseo, Marianne Piérart, Antoinette Servais, Nathalie Sterckx, Anaïs Vander Perre, Sophie Vanderheyden, Chantal Verstuyft, Oziana Zegers.

ILLUSTRATIONS

Badje sauf p.3 (Benjamin Brolet), p. 4 (Maud Gillardin), p. 7 (Arc-en-Ciel), p. 8-9 (ATL d'Ixelles), p. 10 (DGDE), p. 15 (Chantal Verstuyft), p. 19-20 (CODE), p. 22-23 (Hécowala), p. 24 (Le Manguier en Fleurs), p. 25 (Basenvol et Badje), p. 27 (Marie Grailet et Badje), p. 28-29 (Arts&Publics), p. 30-31 (Ateliers d'Oranne), p. 31-32 (Unicef Belgique), p. 34 (Le Lombard) et les logos (droits réservés).

MAQUETTE & MISE EN PAGES

In-Octavo

Le *Badje Info* est un trimestriel de l'ASBL *Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance*

CONTACT

Rue de Bosnie 22
1060 Bruxelles
T +32 2 248 17 29
F +32 2 242 51 72
info@badje.be
www.badje.be



Imprimé sur papier 100 % recyclé

Badje ASBL bénéficie du soutien de la Région de Bruxelles-Capitale, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, du Service public francophone bruxellois, d'Actiris, de l'Office de la Naissance et de l'Enfance, de la Commune de Saint-Gilles, du CPAS de Saint-Gilles, des communes d'Anderlecht, d'Evere, de Molenbeek-Saint-Jean et de Schaerbeek, de la Commission communale de l'Accueil d'Uccle, du Fonds 4S, de CAP48, de la Fondation Roi Baudouin, de United Fund for Belgium et de Viva for Life.

ÉDITO

> En Avant ! Déployons nos ailes pour les droits de l'enfant 3

NEWS DU SECTEUR

> Lever les obstacles à la création de places en crèche 4
> En 2024, l'Opération Arc-en-Ciel a déjà 70 ans ! 7
> "AES-Culture" : quand l'accueil extrascolaire encourage l'accès à la culture auprès des enfants à Ixelles ! 8
> Réforme ATL : le point 10
> La journée de l'Accueil ExtrasCOOL revient ! 10
> Le nouveau rapport d'activités du DGDE est paru 10

NOTRE ACTU

> Une journée de mise en réseau autour du programme de Capacity Building 11
> Ces petites attentions qui font la différence : accueillir les familles dans le monde de la crèche 12

VIVRE SON MÉTIER

> Vivre son métier en crèche 14

DOSSIER

EN AVANT ! QUE LA FÊTE CONTINUE !

> Sur la route pour la fête En Avant ! 16
> à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles 18
> La fête des droits de l'enfant et des jeunes se dote d'une boîte à outils 21
> En Avant, c'est toute une histoire à Hécowala ! 22
> En Avant ! à Anderlecht 24
> Flagey à l'heure des droits de l'enfant 25
> Comment créer un monde "childfriendly" sur la fête En Avant !? 26
> Le projet de sensibilisation au harcèlement 28
> Une pratique au service des droits de l'enfant 30
> En Avant pour les droits de l'enfant ! 31
> La fête sous l'œil des caméras des médias de proximité 33

BONS TUYAUX

> Elles - Tome 1 - La nouvelle(s) 34
> 1 feuille, 3 jouets ! 35

CARTE DES MEMBRES

36

**BADJE VOUS SOUHAITE
UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2024 !**

Dans le respect de ses valeurs, l'ASBL Badje suit de près les réflexions et débats autour de l'écriture inclusive. Dans ce processus d'expérimentation, les membres de l'équipe de Badje rédigent leurs articles en veillant à respecter l'écriture inclusive en suivant les recommandations décrites dans : Manuel d'écriture inclusive, faites progresser l'égalité femmes-hommes par votre manière d'écrire, dirigé par Raphaël Haddad, fondateur et directeur associé, Mots-Clés, mai 2017. Nous laissons néanmoins libre choix aux contributeur-trice-s externes de suivre ou pas ces principes d'écriture.

EN AVANT ! DÉPLOYONS NOS AILES POUR LES DROITS DE L'ENFANT

“En avant !”, c’est un appel à l’action. Un appel à se mettre en marche, ensemble, dans une même direction. Cette direction, cette boussole est claire : c’est celle des droits de l’enfant.

“En avant !”, c’est un appel rassembleur et enthousiasmant à avancer pour un monde plus juste pour chacune et chacun d’entre nous. Un monde où chaque enfant peut pleinement exercer ses droits, quel que soit son lieu de naissance, son genre, son handicap ou son environnement social.

“En avant !” c’est aussi le nom d’une fête en Fédération Wallonie-Bruxelles. Un événement pensé à hauteur d’enfant, par les enfants et pour les enfants de 0 à 18 ans. Une fête entièrement gratuite, qui vise à faire mieux connaître leurs droits aux enfants et aux adultes qui les accompagnent. Une fête qui a pour volonté d’essaimer aux quatre coins de la Wallonie et de Bruxelles pour que chaque enfant puisse y participer. Une fête pensée de manière cohérente, où les droits de l’enfant sont le fil conducteur et se retrouvent dans tous les détails de l’organisation que ce soit la programmation, le déroulement des activités ou la logistique.

Créée il y a plus de 10 ans, la fête En Avant ! a grandi et a trouvé sa nouvelle identité sous ce slogan. Soutenir un tel événement était à mes yeux incontournable, c’est pourquoi notre Fédération Wallonie-Bruxelles y accorde un budget important chaque année.

À l’avenir, nous devons continuer à permettre à cette fête de déployer ses ailes pour qu’elle soit toujours plus connue de chaque enfant, toujours plus inclusive, participative et festive. Pour faire tomber toutes les barrières financières, géographiques ou même symboliques qui seraient un frein à y participer.

Et si cet événement contribue à mieux faire connaître les droits de l’enfant, c’est via l’ensemble de ses compétences que la Fédération Wallonie-Bruxelles agit pour renforcer les droits de l’enfant, car aujourd’hui encore il est malheureusement erroné de dire que chaque enfant peut pleinement exercer ses droits fondamentaux.



Par Bénédicte Linard,
Ministre de l’Enfance

Dans notre pays, pointe l’Unicef, “le contexte socio-économique dans lequel évolue un enfant est le facteur le plus déterminant en ce qui concerne son bien-être et ses perspectives”, et donc, sa capacité à exercer ses droits. Alors qu’un enfant sur 4 en Wallonie et 4 enfants sur 10 à Bruxelles vivent sous le seuil de pauvreté, ce constat accablant en matière de précarité infantile a un impact dramatique sur la santé de l’enfant, ses conditions de vie, son accès aux loisirs, sa sécurité, son bien-être, son développement, son émancipation...

Face à ces constats, les politiques que nous avons menées depuis le début de cette législature contribuent à lutter contre la précarité infantile. Nous avons notamment travaillé pour que chaque enfant puisse bénéficier d’un accueil de la petite enfance de qualité : en réduisant le coût des places pour les familles monoparentales et en instaurant la gratuité pour celles qui disposent du statut BIM ; et en créant davantage de places de crèches partout en Wallonie et à Bruxelles. Les 1000 premiers jours de l’enfant sont, en effet, fondamentaux et l’accès à un milieu d’accueil est un véritable levier en matière d’égalité des chances.

La Fédération Wallonie-Bruxelles s’est aussi pleinement emparée de la question de la lutte contre les violences éducatives. Elle s’est récemment mise en ordre par rapport au droit international en interdisant toutes les violences éducatives dans les institutions de la Fédération qui accueillent des enfants.

Enfin, en matière de droits, je suis également convaincue que l’accessibilité et la participation de toutes et tous à la culture est essentiel, et ce, dès le plus jeune âge. Un parcours d’éducation culturelle et artistique (appelé PECA) est aujourd’hui une réalité dès la maternelle. La culture est un formidable lieu de partage, d’éveil au monde, d’expression et de réflexion, chaque enfant devrait pouvoir en bénéficier.

Si des avancées ont été engrangées ces dernières années, le combat pour les droits de l’enfant garde toute sa pertinence. Il requiert une vigilance et des actions concrètes, alors... En avant !

LEVER LES OBSTACLES À LA CRÉATION DE PLACES EN CRÈCHE

En 4 ans, la Fédération Wallonie-Bruxelles a perdu 700 places en crèche. La situation est plus tendue que jamais pour les parents, qui sont 4 sur 10 à ne pas trouver de place pour leur enfant au moment où ils en ont besoin^{1/}.



Par Damien Hachez, chargé d'étude à la Ligue des familles

C'est pourquoi la Ligue des familles appelle à rehausser les ambitions en matière de création de places et à ouvrir 10 000 nouvelles places en crèche en plus des 5240 déjà programmées sous cette législature. Cela permettrait d'atteindre une couverture d'environ une place pour deux enfants de 0 à 2,5 ans.

Au-delà de cette nécessaire programmation de places supplémentaires, suite à des échanges avec de nombreux acteurs locaux, la Ligue des familles a voulu examiner ce qui pouvait complexifier l'ouverture des nouvelles places déjà prévues : qu'est-ce qui coince sur le terrain ? Et comment y remédier ?

Pour répondre à ces questions, le service d'études de la Ligue des familles a rencontré des acteurs et actrices de terrain, élus communaux, syndicats, fédérations de crèches, administrations, pour examiner ce qui complexifiait l'émergence rapide de nouvelles places.

Voici un tour d'horizon des difficultés qui concernent la création de nouvelles places... ou menacent l'activité des milieux d'accueil existants^{2/}.

Des procédures longues et complexes

Un élément récurrent parmi les témoignages recueillis concerne la complexité administrative et technique de la création d'une crèche. Les personnes chargées de ces projets, surtout dans des ASBL et de petites communes, nous ont confié s'être arrachés les cheveux ou avoir été conduites au burn out.

"La plateforme informatique que nous avons tous rencontrée quand on a dû introduire nos projets dans le plan Cigogne, je dois vous dire que c'était vraiment très, très lourd. On nous avait dit "puisque vous n'avez pas d'infrastructure donc de travaux à financer, c'est très facile !". Mais au niveau des documents et des champs à remplir, ce n'est franchement pas du tout le cas."

Les marchés publics, bien nécessaires, sont aussi l'un des points les plus épineux mentionnés par les personnes rencontrées. Ne pas tout à fait bien maîtriser les procédures peut poser de graves problèmes aux porteurs de projets, engendrant des retards, des coûts majorés, des litiges juridiques. Pour de petites structures, lancer de tels marchés s'avère extrêmement compliqué.

"J'ai contacté des bureaux d'avocats spécialisés dans les marchés publics – parce que, moi, directrice de crèche, comment veux-tu que je ponde un cahier de charges de ce type-là ? Je ne suis pas juriste, hein ! Et donc je suis tombée sur quelqu'un qui m'a dit "Ah, mais vous savez, Madame, pour désigner un bureau d'avocat, vous devez aussi faire un marché public !"

Des séances d'information sont prévues par l'ONE avant la remise des dossiers par les porteurs de projets, mais elles ne répondent pas à tous les besoins.

"On avait imaginé quelque chose d'interactif. En fait, on s'est trouvé face à deux personnes qui nous ont lu la brochure infrastructure. La 2^e séance, c'était sur le projet d'accueil, c'était un petit peu plus dynamique, mais on n'a quand même rien appris. Et la 3^e, c'était sur le management, donc toutes les procédures, les autorisations, la gestion d'équipe la description de fonction, etc. Et on nous a lu de manière monocorde

1/ Baromètre des parents 2022 (sondage Ipsos).

2/ Les témoignages retranscrits dans cet article sont issus des différents entretiens réalisés dans le cadre de cette étude.

tous les documents qu'on avait déjà reçus. On a perdu 2 heures, donc ça fait 6 heures en tout.”

Enfin, les temps de procédure posent aussi des difficultés majeures aux porteurs de projets.

“On a su fin décembre que notre projet était sélectionné, mais oralement. On a reçu les notifications avec un mois de retard, fin janvier. Sauf qu'on a cette épée de Damoclès où on nous dit tout le temps “Attention, si vous ne respectez pas les délais d'ouverture, vous serez pénalisés ! Mais un mois dans un projet tel que celui-là – on est déjà tout juste au niveau des délais –, c'est hyper important parce qu'au niveau des banques, du bureau d'architectes, tant qu'on n'a pas de notification officielle, ça ne bouge pas.”

C'est pourquoi la Ligue des familles préconise de :

- > Créer, dans les administrations wallonne et de la Cocof, un pôle technique chargé d'accompagner les porteurs de projets de création de places :
 - En matière de marchés publics ;
 - En matière technique : architecture, organisation du bâtiment, dimensions énergétiques et environnementales...
- > Simplifier les démarches administratives (dont celles en ligne), particulièrement pour les petits pouvoirs organisateurs et les ASBL, en prenant soin d'écouter les difficultés auxquels ils sont confrontés.
- > Adapter l'accompagnement par l'ONE en fonction des besoins réels des porteurs de projets. Quand un projet est retenu, accélérer la notification officielle vers les parties prenantes, afin de ne pas retarder l'émergence de nouvelles places.

Des indicateurs imparfaits pour identifier où il faut créer des places

Pour savoir où créer de nouvelles places en priorité, le principal indicateur utilisé est le “taux de couverture”, soit le nombre de places en crèche pour 100 enfants de 0 à 2,5 ans.

Il y a toutefois un délai important (1 à 2 ans) entre le moment où ces chiffres sont récoltés par l'ONE et le moment où les projets de création de places sont retenus. Or, le nombre de places change parfois très rapidement. Si une crèche entière ferme dans une petite commune, le taux de couverture y chute drastiquement. Or, si les projets de création de places sont retenus en fonction des chiffres d'il y a un an ou deux, cela ne permet pas de bien appréhender l'urgence de la situation.

“Je trouve que le recensement de l'offre d'accueil sur le terrain ne se fait pas de manière assez régulière. Par exemple, les gardiennes qui arrêtent pour cause de maladie, parce qu'elles souhaitent arrêter la fonction etc., je ne suis pas sûre que l'info remonte aussi vite que ça auprès de l'ONE, en tout cas sur notre territoire. Avant de rendre le projet, l'ONE avait en tête qu'il y avait X gardiennes sur notre territoire. Sauf que depuis le dernier recensement, il y en avait plein qui avaient arrêté.”

Le taux de couverture, au niveau local, peut aussi se révéler trompeur quant à l'offre de places dont disposent effectivement les habitants. Si une grande entreprise, un hôpital, une université, disposent d'une crèche à disposition prioritairement de son personnel, cela gonfle artificiellement le taux de couverture alors que ces places ne sont pas forcément accessibles aux parents de la commune.

Pour ces raisons, la Ligue des familles recommande :

- > Une évaluation du dispositif de collecte des taux de couverture pour étudier comment actualiser les données plus rapidement.
- > Une réforme de la manière d'intégrer les places en crèche destinées au personnel d'une organisation dans le calcul du taux de couverture : elles peuvent par exemple être isolées des chiffres locaux, ou pondérées en fonction de l'ouverture ou non au grand public.

Des crèches prêtes... mais qui ne peuvent pas ouvrir

Dans certaines communes, des bâtiments existent déjà et pourraient accueillir une crèche très rapidement. Mais les appels à projets de création de places ne prennent pas spécifiquement en compte cette disponibilité des locaux.

Si les projets ne sont pas retenus, ces communes ont donc des bâtiments disponibles mais ne bénéficient pas des moyens de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour financer le fonctionnement de la crèche (salaires des péruicultrices, etc.).

“On nous disait qu'on avait un trop bon taux de couverture, ce qui très difficile à expliquer puisque on a plus de 100 familles en attente d'une place, qui sont complètement dépitées par la situation. On n'a donc pas été retenus dans le cadre du plan Cigogne, alors qu'on avait des locaux qui étaient entièrement terminés et prêts à être ouverts.”

IL Y A UN DÉLAI IMPORTANT (1 À 2 ANS) ENTRE LE MOMENT OÙ LES CHIFFRES SONT RÉCOLTÉS PAR L'ONE ET LE MOMENT OÙ LES PROJETS DE CRÉATION DE PLACES SONT RETENUS.



En conséquence, la Ligue des familles demande :

- > Un financement spécifique pour les projets de crèches dont les infrastructures sont prêtes “clé sur porte”, de sorte de ne pas se priver de nouvelles places dont les coûts ont déjà été au moins partiellement assumés et qui pourraient émerger rapidement.

Cela ne doit pas devenir un incitant à développer des infrastructures en dehors de toute programmation de places, mais temporairement, dans une situation de pénurie importante de places, cela devrait être pris en compte pour augmenter plus rapidement le taux de couverture. Les difficultés à assurer la viabilité des crèches

Un financement insuffisant et des conditions de travail intenable pour les puéricultrices

Une fois mises sur pied, les crèches sont confrontées à un sous-financement chronique. 30 à 50 % de leur budget n'est pas pris en charge par la Fédération Wallonie-Bruxelles et doit être assumé par la commune ou l'ASBL en charge de la crèche. De quoi décourager les porteurs de projets potentiels s'ils ne sont pas en capacité d'assurer un cofinancement aussi important.

“Si tu cumules les difficultés financières... Comment veux-tu que les opérateurs se lancent ? Il faut être cinglé, ou convaincu, ou vraiment décidé au sein d'un pouvoir organisateur d'une commune que la petite enfance est quelque chose de prioritaire et qu'il faut en faire une priorité, et de financer le projet en fonction. Mais sinon...”

En parallèle, les puéricultrices font face à des conditions de travail difficilement tenables : bas salaires, horaires difficiles, personnel insuffisant au regard du nombre d'enfants... Les personnes rencontrées nous ont fait état d'une difficulté à recruter du personnel.

D'après les responsables de crèches rencontrés, le taux de présence effectif des puéricultrices est de 70 %. Les raisons sont multiples : maladies (notamment les problèmes de dos en fin de carrière), congés, récupérations, formations... Cela a pour conséquences une instabilité dans les équipes, des remplacements et des recrutements très fréquents, un coût financier important pour les structures d'accueil, et une charge de travail supplémentaire pour les équipes.

Pour pallier ces difficultés, la Ligue des familles réclame :

- > Le financement, par la Fédération Wallonie-Bruxelles et les Régions, d'un meilleur encadrement : 1,5 équivalent temps plein de puéricultrices pour 7 enfants, au lieu d'1 ETP actuellement.
- > Une amélioration des conditions de travail des puéricultrices (salaire, jours de congé, etc.).
- > La mise en place d'équipes de renfort communes à plusieurs crèches, notamment via un financement adéquat et un guide pratique.

Une situation critique, tandis que les besoins sont grands

Les coûts et la complexité inhérents à la création de nouvelles places, ainsi que l'épuisement des équipes et le financement insuffisants représentent actuellement d'importants freins. Des freins qui amènent certains pouvoirs organisateurs à s'interroger sur l'intérêt de développer leur offre d'accueil, ou sur celui d'investir dans la petite enfance. Un paradoxe, alors que les besoins sont criants, et les parents trop souvent laissés sans solution d'accueil accessible.

Pour la Ligue des familles, l'amélioration de l'offre d'accueil de la petite enfance et du soutien public à ce secteur devrait être une préoccupation politique de premier plan et la source de mesures concrètes. Il en va du droit des enfants à bénéficier d'une place, un droit qui est insuffisamment rencontré aujourd'hui. Il en va également de la qualité et du soin apportés à la prise en charge des plus vulnérables d'entre nous, qui méritent toute notre attention, tandis que de trop nombreux jeunes parents doivent inlassablement composer avec le manque de solutions d'accueil qui leur sont offertes et les conséquences qui en découlent.

Si vous souhaitez en savoir plus et prendre connaissance de l'étude complète, rendez-vous sur le site de la Ligue des familles :
<https://liguedesfamilles.be/article/lever-les-obstacles-a-la-creation-de-places-en-creche>

L'AMÉLIORATION DE L'OFFRE D'ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE ET DU SOUTIEN PUBLIC À CE SECTEUR DEVRAIT ÊTRE UNE PRÉOCCUPATION POLITIQUE DE PREMIER PLAN ET LA SOURCE DE MESURES CONCRÈTES.

Combien de places sont disponibles près de chez vous ?

Ce n'est malheureusement plus un mystère pour personne : trouver une place en crèche relève du parcours du combattant pour les parents... Et quand ils en ont une, c'est rarement au moment où ils en ont besoin, et/ou à un tarif adapté à leurs revenus.

C'est pourquoi la Ligue des familles a souhaité, à la veille des élections décisives de 2024, alerter – en s'appuyant sur les citoyen·ne·s qui le souhaitent – les décideur·euse·s politiques sur la nécessité de créer davantage de places d'accueil de la petite enfance.

N'hésitez pas à vous rendre sur <https://manquedeplaces.be> : vous pourrez découvrir combien de places sont disponibles dans votre commune, et interpellier vos élu·e·s sur les difficultés vécues par les familles.

EN 2024, L'OPÉRATION ARC-EN-CIEL A DÉJÀ 70 ANS !



Par Sophie Vanderheyden,
chargée de communication
chez Arc-en-Ciel

Aujourd'hui encore, il s'agit de l'activité la plus spectaculaire et la plus connue d'Arc-en-Ciel puisqu'elle mobilise chaque année, depuis 1954, des milliers d'enfants et d'adolescents, principalement membres des Mouvements de Jeunesse. Via le porte-à-porte, ils recueillent des vivres non périssables au profit d'autres jeunes, moins favorisés. La récolte se fait aussi dans les grands magasins, via de nombreuses écoles, au sein de sociétés privées ou d'entreprises alimentaires.

Conçue au départ pour aider les "homes d'enfants", les vivres recueillis sont maintenant distribués plus largement à toute association du secteur de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse membre d'Arc-en-Ciel.

Certes, la plupart de ces associations bénéficient de subsides mais ceux-ci ne sont malheureusement pas toujours suffisants pour organiser les loisirs et les vacances des enfants. Au total, ce sont plus de 200 associations, dont font partie pas moins de 15 000 enfants, qui en sont bénéficiaires.

Partant d'une récolte de 42 tonnes de vivres en 1954, la collecte, qui a lieu en mars, a parfois dépassé les 300 tonnes. En 70 ans, on peut estimer à 15 400 tonnes la quantité totale de vivres reçus et distribués, soit une moyenne de 223 tonnes par an.



Au-delà des tonnes de nourriture récoltées, l'Opération Arc-en-Ciel donne l'occasion de faire passer un message de solidarité et de fraternité au plus grand nombre et principalement aux enfants. En effet, les collecteurs de l'Opération Arc-en-Ciel sont souvent issus de Mouvements de Jeunesse, comme expliqué plus haut, mais aussi d'associations locales : récoltes organisées par les jeunes au sein de leur école, Conseil Communal des Enfants et clubs sportifs, voire par les jeunes des associations bénéficiaires elles-mêmes.

Arc-en-Ciel désire que ces jeunes, en participant à la récolte, aident ainsi d'autres enfants, moins chanceux, à bénéficier de vacances, répondant ainsi à l'adage cher à notre fondateur Robert Bracq : "Par et pour des jeunes...". De cette façon, l'Opération sensibilise les collecteurs par des actes plus que par des paroles, au sort des moins favorisés. Bien des adultes actuellement actifs au sein d'Arc-en-Ciel ou d'autres services d'Aide à la Jeunesse ont fait leurs premières armes en participant dans leur jeunesse à l'Opération Arc-en-Ciel.

Quelques dates importantes de l'Opération Arc-en-Ciel

1954 : Première Opération Arc-en-Ciel dans la région de Charleroi organisée avec la Fédération des Scouts Catholiques (FSC) et qui rapporte 42 tonnes de vivres pour 42 maisons.

1963 : Plus de 300 tonnes de vivres récoltés, y compris en Région flamande avec l'aide des scouts de VVKS (Vlaams Verbond der Katholieke Scouts).

1973 : La récolte culmine avec plus de 390 tonnes de vivres.

1974 : Communautarisation, séparation de la Protection de la Jeunesse en Communautés flamande, francophone et germanophone. L'Opération Arc-en-Ciel ne sera plus organisée que sur le territoire de la Communauté française.

1989 : La BD refait son apparition sur les affiches de l'Opération, avec Spirou en 1989 et Natacha dès 1992.

1994 : Le besoin d'un dépôt fixe à l'année est une nécessité pour stocker une partie des vivres pour l'Opération ou des jouets. Arc-en-Ciel achète un bâtiment à Watermael-Boitsfort, où se trouvent désormais les bureaux de l'association.

► **2004** : 50^e Opération Arc-en-Ciel avec 165 tonnes de vivres récoltés. Diverses manifestations sont organisées dans les régionales à l'occasion de cet anniversaire. Une grande campagne de sensibilisation voit le jour dans les écoles avec Oxfam-Solidarité : les enfants sont invités à donner des vivres à Arc-en-Ciel et des livres à Oxfam.

2010 : Arc-en-Ciel propose de plus en plus d'animations au sein des écoles qui participent à l'Opération. L'objectif est de sensibiliser les enfants à l'accès aux loisirs mais aussi à la solidarité et la citoyenneté.

Depuis le lancement de la première récolte de vivres en 1954, puis de tous les autres projets qui ont suivi (animations, formations, récoltes, etc.), ce sont des centaines de milliers d'enfants qui ont pu être aidés, soutenus, encouragés. Tout cela est à mettre au crédit des permanents, des bénévoles, des travailleurs des associations, des milliers de jeunes des Mouvements de Jeunesse, des centaines de sociétés qui nous ont aidés, des pouvoirs publics qui ont cru en notre projet... Qu'ils soient tous chaleureusement remerciés.

Combien de projets menés grâce à eux ? Combien de valeurs défendues ? Mais aussi... Combien d'actions à entreprendre encore, combien de nouveaux défis à relever ? Vous l'aurez compris, 70 ans d'actions d'Arc-en-Ciel et de ses membres n'ont pas suffi pour, sinon mettre un terme, tout au moins endiguer la pauvreté infantile qui s'accroît d'année en année dans notre pays.

On le sait, le défi reste colossal, et nul doute qu'Arc-en-Ciel a encore un rôle à jouer pour l'avenir de l'enfance et de la jeunesse dans notre pays, et pas seulement grâce à sa récolte phare qu'est l'Opération Arc-en-Ciel. Nul doute également que nous serons toujours accompagnés sur le terrain par plusieurs générations de bénévoles pour faire de ces enfants et ces jeunes, les citoyens de demain !

Vous avez envie de participer à l'Opération Arc-en-Ciel en 2024 ? Vous faites partie d'une association, d'une maison de jeunes, d'un collectif ou d'une école ? Vous désirez donner de votre temps avec vos amis ou vos collègues pour une cause solidaire ?

C'est le moment de bloquer le week-end des 16 et 17 mars 2024 dans votre agenda et de manifester votre intérêt à operation@arc-en-ciel.be !

"AES-CULTURE" : QUAND L'ACCUEIL EXTRASCOLAIRE ENCOURAGE L'ACCÈS À LA CULTURE AUPRÈS DES ENFANTS À IXELLES !



Par Jessica De Clerck,
coordinatrice Accueil
Temps Libre d'Ixelles

Participer à des ateliers contes, assister à des spectacles, visiter les coulisses de théâtres, s'initier à l'utilisation d'un ordinateur, aller à la rencontre de ce qu'est "la capoeira" ou encore prendre part à des balades guidées pour découvrir l'architecture de leur quartier... voilà quelques-unes des activités auxquelles les écolier·ère·s ixellois·es ont été invité·e·s à participer pendant le temps extrascolaire des mercredis après-midi.

À la commune d'Ixelles, cela fait plus d'un an que le projet "AES-Culture" permet aux enfants âgés de 2,5 ans à 12 ans inscrits à l'AES du mercredi de participer à des activités ludiques et culturelles plusieurs fois par mois, au sein et en dehors de leur établissement scolaire.

Les inscriptions étant prévues à l'avance, toutes les participations se font sur base volontaire et les responsables de projets veillent à ce que chaque enfant puisse profiter de l'expérience de manière équitable.

Pour le lancement du projet pilote en septembre 2022, six écoles ont été sélectionnées (tous réseaux confondus), et ce, en tenant compte des différentes zones de la commune mais aussi de du public et de la motivation des équipes. Depuis cette rentrée 2023-2024, deux nouvelles écoles ont rejoint l'aventure.

L'objectif principal de cette initiative ? Offrir un programme varié en découvertes pour les enfants tout en explorant les richesses culturelles caractérisant la commune d'Ixelles.

Aux origines d'un projet reliant l'Accueil Extrascolaire (ATL) avec la richesse culturelle ixelloise

Pour rappel, la Coordination Accueil temps Libre (ATL) de la commune d'Ixelles est une cellule intégrée au Service de la Jeunesse. Elle a pour missions d'accompagner et soutenir la qualité de l'accueil extrascolaire auprès des opérateurs qui accueillent un public de 2,5 à 12 ans.

Cette coordination favorise les synergies auprès des écoles et du tissu associatif ixellois - une personne cheville entre les professionnel-le-s de l'ATL, les enfants, les parents et partenaires de la commune.

Pour identifier les attentes du terrain en lien avec l'Accueil Temps Libre (ATL), un état des lieux est prévu tous les 5 ans. Ce dernier est réalisé en concertation avec les acteur-trice-s de l'extrascolaire afin de renouveler le programme de Coordination Locale de l'Enfance (CLE) qui regroupe une batterie d'actions adaptées aux besoins identifiés du secteur.

En 2020, tant les familles que les structures professionnelles se sont mobilisées pour faire part de leurs attentes concernant l'évolution de l'ATL sur le territoire ixellois.

Concrètement, les demandes mises en exergue par l'analyse de l'état des lieux : aider les écoles à développer des activités les mercredis après-midi, soutenir les équipes d'accueillant-e-s pendant cette période perçue comme longue, proposer des "bulles d'oxygène" les enfants qui n'en avaient pas toujours l'occasion.

En réponse à ces résultats, une réflexion collective pendant près d'un an a été menée autour de ces enjeux. Ainsi, les opérateurs culturels présents sur la commune d'Ixelles ont été intégrés à ce processus. Cette inclusion a suscité des envies de collaborations et a permis de donner naissance au projet pilote "AES-Culture".

Quels horizons pour le projet "AES-Culture" ?

Quoi qu'il en soit, les retours sont actuellement positifs !

Les enfants comme les adultes profitent de ces mercredis après-midi particuliers pour découvrir leur commune sous un autre angle et s'ouvrent à de nouveaux horizons.

Quant aux équipes restant sur le terrain, cela leur permet de jouir d'un taux d'encadrement plus confortable permettant d'améliorer la qualité de l'accueil !

Concernant le service jeunesse, bien que ce projet soit porté par la coordination ATL de la commune, il permet de travailler en transversalité et crée de belles synergies avec l'instruction publique, la culture et la jeunesse. À présent, nous espérons que ce projet pourra se pérenniser, se propager et qui sait... permettra de semer de petites graines dans les esprits de la future génération...



Vous avez des questions et/ou souhaitez en savoir plus sur ce projet ?

Service Jeunesse / Coordination ATL

Jessica De Clerck

T 02 515 69 04

jessica.declerck@ixelles.brussels

atl.ixelles.be

**LES ENFANTS
COMME LES
ADULTES
PROFITENT DE CES
MERCREDIS APRÈS-
MIDI PARTICULIERS
POUR DÉCOUVRIR
LEUR COMMUNE
SOUS UN AUTRE
ANGLE.**

RÉFORME ATL : LE POINT

Par Morgane Eeman

À u mois de septembre dernier, et dans le cadre du suivi d'information sur le projet de réforme ATL, a eu lieu une rencontre à laquelle nous avons convié les acteur-trice-s de terrain pour échanger avec Séverine Acerbis et Marie Grailet du cabinet de la Ministre Bénédicte Linard autour de sa proposition de réforme de l'accueil temps libre. L'objectif était ensuite de pouvoir coconstruire la position de notre fédération.

Nous remercions sincèrement les personnes présentes pour leurs contributions qui ont permis de dégager une vision constructive - à savoir continuer à travailler sur le projet de réforme sous cette législature - tout en identifiant certaines balises et clarifications incontournables.

Nous avons porté cela lors de la commission transversale, fin septembre.

Lors de cette réunion, les autres membres de la commission se sont néanmoins positionnés pour poursuivre le travail lors de la prochaine législature. Il n'y a donc plus, pour le moment, de rencontres prévues avec le Cabinet.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé-e-s de la suite.



LA JOURNÉE DE L'ACCUEIL EXTRASCOOL REVIENT !

Par Guy Delsaut

D epuis 2022, le 24 janvier est non seulement la Journée internationale de l'éducation mais aussi la journée de l'accueil ExtrasCOOL. Elle a pour but de valoriser l'accueil extrascolaire et les professionnel-le-s du secteur.

Cette année encore, nous vous invitons à porter un badge, à sensibiliser le public à l'aide d'affiches

mais aussi à récolter le témoignage de parents en leur demandant "À quoi ressemblerait votre vie SANS accueil extrascolaire ?".

Toutes les informations sur la journée du 24 janvier 2024, ainsi que les badges et les affiches à télécharger sur le site :

www.extrascool.be



LE NOUVEAU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU DGDE EST PARU

À l'occasion de la Journée internationale des droits de l'enfant, le Délégué général aux droits de l'enfant a publié son rapport d'activités. Premier rapport de Solaïman Laqdim depuis sa prise de fonction le 1^{er} février dernier, il fait le point sur les droits de l'enfant en Belgique francophone et détaille les actions de l'institution. Présenté à Rudy Demotte, Président du Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles, le rapport sera également examiné par la commission Enfance du Parlement.

Il est disponible sur le site du DGDE : www.dgde.cfwb.be

UNE JOURNÉE DE MISE EN RÉSEAU AUTOUR DU PROGRAMME DE CAPACITY BUILDING



Par Antoinette Servais



Avec l'appui de la Fondation Roi Baudouin

Le 30 novembre dernier, une cinquantaine d'associations actives dans le champ de la lutte contre la précarité infantile se sont réunies à la Tricoterie, à Saint-Gilles, pour une journée de mise en réseau organisée à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, de Viva for Life et de Badje dans le cadre du programme de Capacity Building.

Après 7 années de mise en œuvre de ce programme d'accompagnement et de formation au pilotage et à l'auto-évaluation de projets, Viva for Life et la Fondation Roi Baudouin ont souhaité rassembler toutes les associations ayant participé à ce dernier afin de favoriser une dynamique de réseau et d'échanges. Près de 120 professionnel-le-s ont eu l'occasion de s'y rencontrer et de partager leurs pratiques et leurs réalités professionnelles.

La journée a été pensée avec et pour les associations grâce à l'envoi quelques mois au préalable d'un sondage questionnant leurs attentes et leur implication éventuelle au cours de la journée. Les associations ont eu l'occasion d'y mentionner ce qu'elles souhaiteraient partager et/ou entendre sur des sujets allant tant de la communication interne à l'utilisation d'outils d'évaluation qu'à certaines pratiques spécifiques de prise en charge des familles.

La journée a démarré par une brève introduction de Renaud Tockert, administrateur délégué de CAP48, qui a rappelé l'importance pour Viva for

Life de soutenir le secteur et de pouvoir apporter, au-delà du soutien financier, des moyens et du temps pour permettre aux associations de s'arrêter et réfléchir à leurs pratiques afin, entre autres, de pouvoir les améliorer. Renaud Tockert a également fait mention de la collaboration, en cours depuis plusieurs années déjà, avec une équipe de recherche pluridisciplinaire et inter facultaire issue du Centre de Recherche en Inclusion Sociale (CeRIS) de l'Université de Mons et de l'École de Santé Publique de l'ULB, qui a, entre autres, travaillé sur le rôle du secteur associatif et son impact dans la lutte contre la précarité infantile (cf. plus bas).

Françoise Pissart, directrice de la Fondation Roi Baudouin, a ensuite pris la parole et rappelé combien il était important pour la Fondation Roi Baudouin de valoriser les temps d'échange et la mise en réseau des associations dont on sait les moyens limités et le champ d'intervention vaste. Elle a également partagé quelques-uns des impacts du programme pointés par les associations dans le sondage qui leur avait été envoyé. C'est principalement la prise de hauteur sur leurs pratiques et la construction d'outils d'évaluation qui ont été identifiés par les associations comme la plus-value de leur participation au Capacity Building.

Après une courte explication par Badje du déroulement de la journée, les participant-e-s ont eu l'occasion de découvrir le récent travail de l'équipe de recherche de l'ULB et l'UMons. Cette dernière, précédemment auteure d'un rapport sur l'Évaluation de l'Impact des Projets de lutte contre la Pauvreté Infantile (EIPPI), a plus récemment réalisé une "typologie" des modalités d'actions proposés par les associations financées dans le cadre de l'opération Viva for Life. L'équipe de recherche a permis d'apporter des clefs de compréhension et d'analyse des différentes pratiques et modalités d'intervention mises en place par les ASBL. Elle a aussi réfléchi à des outils permettant de mieux connaître les profils des bénéficiaires des projets et les types de précarité auxquelles les familles font face. Ces travaux ont fait l'objet d'une présentation par Willy Lahaye et Myriam De Spiegelaere.

Les participant-e-s réparti-e-s en sous-groupes par région ont ensuite pu faire plus ample connaissance lors d'une activité de type "speed dating".

▶ Chacun-e a eu l'occasion d'échanger pendant 15 minutes avec le-la représentant-e d'une autre association sur ses missions, son public, ses forces et ressources mais aussi ses besoins, dans l'idée de trouver des convergences ou des "bonnes raisons" de mettre en place de futures collaborations.

Lors de la pause repas, les participant-e-s ont choisi les tables de discussions auxquelles il-elle-s souhaitaient assister l'après-midi. Il y a eu deux temps de discussions thématiques, répartis en une quinzaine de tables différentes. Toutes les thématiques ont été proposées par les associations et plus d'une vingtaine d'entre elles s'étaient montrées désireuses de partager leurs pratiques et de prendre la parole. Des sujets tels que la récolte de la parole des usagers à travers différents outils d'évaluation ou les apports du travail en collectif ou en groupe de pairs ont été abordés. La révision des objectifs et des procédures mais aussi l'implication des bénévoles dans la gestion des associations ont également fait l'objet de plusieurs tables. Certaines modalités d'intervention et de pratiques de réseaux ont pu être présentées de même que quelques outils de récolte de données. Des pratiques multiples et variées, éprouvées sur le terrain et permettant, par ce partage, de nourrir la réflexion à de multiples niveaux.

Une prise de notes en ligne a été effectuée par une équipe fantastique de modérateur-trice-s/rapporteur-trice-s et Myriam De Spiegelaere a clôturé la journée par une synthèse des échanges. Un exercice difficile qu'elle a réalisé avec brio.

La participation et la mobilisation étaient incontestablement au cœur de cette journée riche d'échanges et de partages. Nous espérons qu'elle aura permis de belles rencontres et fait naître de futures nouvelles collaborations. Nous espérons également que de nouvelles idées naitront pour construire une deuxième journée de mise en réseau, permettant aux associations du secteur de continuer à se nourrir de leurs expertises réciproques, de tisser du lien et de faire naître de nouveaux projets soucieux de contribuer aux bien-être des enfants et des familles.



CES PETITES ATTENTIONS QUI FONT LA DIFFÉRENCE : ACCUEILLIR LES FAMILLES DANS LE MONDE DE LA CRÈCHE



Par Sonia Iacono



Des premières fois, il y en a beaucoup dans la vie des jeunes parents et de leurs enfants : premiers sourires, premières sorties, premières dents, premières panades... L'entrée d'un enfant en crèche fait partie de ces premières fois. C'est une des toutes premières étapes de la vie en collectivité. Émotionnellement, c'est un moment fort qui signe souvent la première séparation longue avec l'enfant qui va faire ses premiers pas seul, encadré par des professionnel-le-s qui sont pourtant, au départ, des étranger-ère-s.

Bien accueillir et accompagner les familles dans cette étape de la vie est important et va souvent influencer le lien qui se crée entre les parents, l'enfant et le milieu d'accueil.

Badje a organisé une matinée de rencontres et d'échanges au sujet du premier accueil des familles. Ouvert à tout type de milieu d'accueil de la petite enfance de la Région bruxelloise, ce moment a permis aux professionnelles présentes de partager des expériences concrètes, réussies ou moins bien réussies, pour apprendre des pratiques des unes et des autres.

Ensemble et selon une méthode d'intelligence collective conviviale, il a d'abord été question de se décentrer du milieu professionnel pour réfléchir à ces petites choses qui font que l'on se sent bien accueilli-e dans des situations quotidiennes. Voici donc quelques éléments inspirants dans le diagramme qui suit.

PRÉSENTATIONS

- > RECEVOIR DES PRÉSENTATIONS
- > ÊTRE PRÉSENTÉ·E AU GROUPE
- > RECEVOIR UNE EXPLICATION DES CODES DES LIEUX

SE SENTIR BIENVENU·E

- > UN SOURIRE
- > DES BOISSONS
- > ÊTRE ATTENDU·E
- > SENTIR QUE LA PERSONNE EST DISPONIBLE
- > RECEVOIR UN ACCUEIL PERSONNALISÉ

RESPECT

- > REGARDER DANS LES YEUX
- > DEMANDER COMMENT JE VAIS
- > ÊTRE À L'ÉCOUTE
- > RÉPONDRE À MES QUESTIONS
- > OUVERTURE D'ESPRIT

Ensuite, il a été question d'identifier les ingrédients du premier accueil idéal. Il en est ressorti que parfois les petites attentions font de grosses différences. Les participantes ont ainsi pu rentrer avec de nouveaux ingrédients concrets à intégrer à leur recette habituelle de l'accueil des familles lors d'une inscription.

Voici quelques ingrédients qui ont été identifiés lors de cette matinée :

Disponibilité et allègement administratif

Il nous a été partagé que le fait d'être réellement concentré·e et présent·e pendant les échanges avec les parents, ne pas être interrompu·e, prendre le temps nécessaire, consacrer plusieurs moments pour l'accueil des parents, être ouvert·e et prêt·e à accueillir ce que le parent amène sont autant d'attitudes qui semblent élémentaires mais qui peuvent faire la différence. Par ailleurs, être clair·e et structuré·e au niveau de la répartition des tâches concernant la prise en charge du parent, pourrait éviter, par exemple, que la même information soit répétée trois fois alors que d'autres ne soient pas relayées et ainsi alléger le flux d'informations.

Aménagement de l'espace et convivialité

La convivialité est revenue de nombreuses fois dans les discussions. Voici quelques façons de la décliner.

D'abord se soucier des aspects humains : présentation et rencontre de l'équipe, visite des lieux, présentation libre de l'enfant par le parent (sans document formel de familiarisation), afin d'installer le lien. Certaines crèches invitent les nouveaux parents dont l'enfant est déjà inscrit mais qui n'est pas encore accueilli, aux goûters des parents pour qu'ils puissent déjà s'imprégner de l'atmosphère et de la vie de la crèche

Quand vient le moment de se consacrer au temps des formalités administratives, la convivialité peut tout de même s'inviter à la table. Par exemple, il peut être plus convivial de recevoir les familles dans des fauteuils ou un espace apparenté à un salon en ayant prévu des jeux pour l'enfant, un thé, un verre d'eau, un café pour les parents. Sinon, il est aussi possible de s'asseoir côte à côte plutôt que face à face derrière un bureau. Il est, par ailleurs, bienvenu de prévenir la maman à l'avance, qu'elle pourra allaiter son bébé, qu'une pause pourra être faite à cet effet, qu'elle aura un lieu pour cela.

Enfin, compléter certains documents ensemble avec les familles est plus convivial et permet de récolter davantage d'informations tout en servant d'appui à l'échange.

À l'issue de cette matinée, nous étions contentes d'entendre que les participantes se sentaient "nourri·e-s et vitaminé·e-s". Nous avons hâte d'organiser la prochaine rencontre le 15 février de 9h à 13h sur la thématique de "L'accueil/accompagnement de familles suivies par le SAJ/SPJ". Si vous souhaitez nous y rejoindre, les inscriptions se font

L'ENTRÉE D'UN ENFANT EN CRÈCHE FAIT PARTIE DE CES PREMIÈRE FOIS. C'EST UNE DES TOUTES PREMIÈRES ÉTAPES DE LA VIE EN COLLECTIVITÉ.

Chaque trimestre, nous partons à la rencontre de deux professionnel-le-s qui ont un point commun et qui nous parlent de leur métier. Pour ce numéro, nous avons échangé avec une auxiliaire de l'enfance et une puéricultrice travaillant toutes les deux en crèche. L'une à Bruxelles et l'autre à Seraing...

VIVRE SON MÉTIER EN CRÈCHE

Par Antoinette Servais, sur base d'interviews réalisées par elle-même et Pauline Nyst

Christine, auxiliaire de l'enfance à la crèche des Petits Bouts du Monde à Seraing



CHRISTINE

Cela fait trois ans et demi que Christine est auxiliaire de l'enfance à la crèche des Petits Bouts du Monde à Seraing. Si elle a toujours voulu travailler dans l'aide à la personne, elle a pourtant commencé son parcours par un BTS en marketing avant d'entamer des études d'aide-soignante, puis d'infirmière et ensuite d'auxiliaire de l'enfance. Elle est arrivée à la crèche par le biais d'un stage pour y être aujourd'hui employée à temps plein.

La crèche des Petits Bouts du Monde accueille quotidiennement 28 enfants et une cinquantaine au total y sont inscrits.

“Ici, on accorde à chacun-e une attention très particulière, nous dit Christine, et on est une oreille attentive pour les enfants et les parents. Certains parents ont des vécus très difficiles et la plupart vivent dans une grande fragilité socio-économique. Certains ont du mal à confier leurs enfants quand ils doivent aller en formation. On fait preuve d'une grande patience, de beaucoup de bienveillance et d'adaptation notamment dans la durée de la familiarisation. Nous accueillons des enfants de toutes origines et nous essayons de respecter au maximum les habitudes des parents. On fait par exemple beaucoup de portage. Et puis, on apporte des petits extras par rapport à ce qu'il manque à la maison. Il nous arrive de donner des bains aux enfants qui n'ont pas la possibilité d'en prendre un à la maison et nous offrons chaque jour un petit déjeuner à ceux qui n'ont pas eu le temps de manger ou qui n'ont pas eu la possibilité d'avoir un repas équilibré. Nous procédons aussi systématiquement au brossage des dents après les repas dès l'âge de 18 mois afin d'apprendre aux enfants les bonnes habitudes. Au début certains sont effrayés mais très vite, ils sont amusés et apprécient ce moment.

Parfois nous rencontrons des problèmes de communication avec certains parents dû à la barrière de la langue et cela peut créer des tensions. Nous faisons preuve de patience et avons développé nos talents de communicatrices. Nous utilisons la gestuelle et parfois aussi un vocabulaire très simple. On bricole et on s'adapte car le plus important c'est que les parents et les enfants se sentent en confiance.

Pour le public que nous accueillons, la crèche représente vraiment l'opportunité pour les parents de souffler. Certains d'entre eux sont en effet confrontés à de grosses difficultés au quotidien et sont, de ce fait, parfois moins disponibles pour leurs enfants. Pour les enfants, c'est l'occasion de rencontrer d'autres enfants et de faire de nouvelles découvertes propices à leur évolution et leur développement. On leur propose des ateliers mais aussi de la psychomotricité. On chante beaucoup et on lit des histoires pour familiariser les enfants à la langue française.”

Ce que Christine aime le plus dans son métier c'est l'amour que lui apportent les enfants. Elle aime aussi les voir évoluer et s'ouvrir petit à petit. Et puis elle aime le contact avec les familles. Grâce à son parcours et ses origines culturelles, il lui est parfois plus simple de parler avec certaines familles et de pouvoir faire des blagues pour désamorcer certaines situations. L'échange est important et le défi est d'arriver à trouver la juste place en s'occupant des enfants comme si c'était les leurs mais sans prendre la place des parents. Être proche tout en plaçant ses limites. “Toute petite, je gardais déjà les enfants au Cameroun, nous dit Christine. Ici les enfants sont bien et moi je ne sais pas ce que je ferais sans eux !”

Chantal, puéricultrice à crèche André Geulen, à Bruxelles

Chantal est puéricultrice depuis 28 ans dans une des crèches de la ville de Bruxelles. Sortie de l'école en 1983, elle a commencé à travailler comme puéricultrice en 1994 dans une crèche qui accueillait 30 enfants. Elle y est restée 21 ans passant d'une section à une autre.

Aujourd'hui, suite à la fermeture du lieu, elle travaille à la crèche André Geulen qui accueille 66 enfants répartis en 3 sections et ne s'occupe plus désormais, pour des raisons de santé, que des plus grands. Elle apprécie son lieu de travail qu'elle trouve agréable et lumineux et nous partage qu'elle aime plus que tout ce qu'elle fait et n'en changerait pour rien au monde.



CHANTAL

Pour elle, le premier accueil et la période de familiarisation sont primordiaux pour mettre l'enfant et sa famille à l'aise dès le début. Et puis, c'est la communication qu'il faut soigner : pouvoir partager aux parents en fin de journée les apprentissages et les découvertes mais aussi parfois donner des informations sur des choses plus difficiles. "Dans ce cas, on fait attention à la manière de dire les choses et à ce que l'on dit. C'est important de ne pas tout dire devant l'enfant ou devant les autres parents et d'inviter parfois le parent pour un moment d'échange spécifique." nous dit-elle.

Chantal semble avoir de bons talents de communicatrice et certains collègues font régulièrement appel à elle s'il faut faire passer certaines informations. "Je communique plutôt de manière directe et calme et on essaie aussi de bien communiquer en interne". L'équipe utilise une farde de section pour transmettre de l'information entre collègues.

"Pour travailler en crèche, il faut avant tout aimer les enfants, nous dit Chantal. Il ne faut pas le faire juste pour gagner un salaire. Il faut de la motivation, de la souplesse, de la patience et une grande capacité d'adaptation. Il faut aussi une certaine polyvalence pour s'occuper d'enfants d'âges différents avec des besoins différents et qui n'ont pas tous et toutes reçus les mêmes repères à la maison. Quand on est 3 avec 20 bébés ce n'est pas toujours évident."

À la crèche André Geulen, la familiarisation dure environ deux semaines avec des périodes d'accueil progressives. "On doit beaucoup rassurer les mamans qui confient leur enfant pour la première fois et quand on devient parent il y a beaucoup de choses à apprendre".

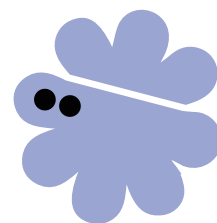
Chantal est elle-même maman de deux enfants et grand-mère et aime partager aux parents son expérience personnelle et professionnelle. Elle ne dit jamais aux parents ce qu'ils doivent faire mais elle propose. Pour elle, l'expérience en crèche est intéressante car on apprend à y vivre ensemble et à partager et puis les enfants ont l'occasion d'y faire de nouvelles expériences. C'est aussi l'occasion pour les enfants de gagner en autonomie et de se préparer à l'entrée à l'école.

Chantal nous confie que ce qui la nourrit le plus c'est l'amour des enfants et qu'elle les traite comme si c'était les siens. Ce n'est pas toujours simple de les voir partir mais il lui arrive d'en revoir certains dans le quartier. Et puis, ce sont aussi les retours des familles qui font du bien. "Ce n'est pas un métier facile. Parfois on a beaucoup d'enfants et on travaille à des horaires très inconfortables et dans des positions difficiles. Ce sera bien de souffler quand j'arrêterai mais je vais être perdue, ce jour-là. Parce que même si certains réveils sont un peu difficiles, je suis toujours contente de venir travailler et je déteste être en retard !"



DOSSIER

EN AVANT ! QUE LA FÊTE CONTINUE !



AVEC LE SOUTIEN DE



Depuis de nombreuses années Badje est impliquée dans l'organisation de la fête des droits de l'enfant et des jeunes et nous la coordonnons depuis 2015. En 2023, la Fédération Wallonie-Bruxelles nous a, à nouveau, confié la coordination de la fête En Avant ! jusqu'en 2026 mais nous travaillerons désormais en étroite collaboration avec la Coordination des ONG pour les Droits de l'Enfant (la CODE) pour répondre au défi de faire évoluer la fête.

Cette évolution passe par un renforcement de la participation des enfants et des jeunes et par un essaimage du concept de la fête En Avant ! partout en Belgique francophone pour qu'un jour, chaque enfant puisse profiter d'une fête des droits de l'enfant près de chez lui.

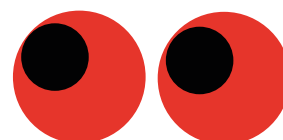
Dans ce dossier, nous avons voulu faire un peu le tour des différents volets de la fête : les événements locaux, l'événement phare, l'émission télévisée, en parlant aussi du futur, des outils développés récemment mais aussi, en filigranes, de la participation des enfants et des jeunes, un droit important parmi tous les droits de l'enfant et une des quatre valeurs de la fête.

En Avant !, c'est aussi un grand nombre d'acteurs et d'actrices impliquée-s dans le projet, tant pour l'événement-phare que pour les événements locaux. Nous remercions tous ceux et toutes celles qui ont donné du temps pour faire vivre cette fête. En particulier, un tout grand merci aux enfants et aux jeunes qui se sont investis pour faire de cet événement une fête pour les enfants par les enfants.

Nous souhaitons sincèrement que ce dossier suscite chez vous l'envie de vous impliquer dans le projet en 2024, en organisant votre propre événement, en vous joignant à un des deux événements phares ou emmenant vos publics à la fête. En Avant ! N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Bonne lecture !

Dossier coordonné par Guy Delsaut



SUR LA ROUTE POUR LA FÊTE EN AVANT ! À TRAVERS TOUTE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES



Par Julianne Laffneur,
co-coordinatrice
de la Coordination des ONG
pour les Droits de l'Enfant
(CODE)

Une des ambitions de la fête En Avant ! a toujours été de s'ancrer localement au plus proche des publics qu'elle accueille. Bien qu'un événement phare, comme celui qui se déroule à Flagey depuis de nombreuses années, a l'avantage d'avoir pignon sur rue, les initiatives locales sont essentielles pour que la fête En Avant ! fasse "des petits" et puisse proposer de multiples activités pour faire vivre les droits de l'enfant partout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

L'idéal poursuivi est que cette fête soit l'occasion de s'arrêter quelques heures, de parler des droits de l'enfant (et des enfants) et de mettre ceux-ci à l'honneur. À l'instar des fêtes de la musique qui ont vu fleurir des événements un peu partout sur le territoire, les organisateur-trice-s de la fête En Avant ! rêvent de voir fleurir également des fêtes des droits de l'enfant un peu partout, essayant ainsi les valeurs de la fête qui leur sont chères.

Les projets locaux, comment ça se passe ?

Lors de chaque édition, la Fédération Wallonie-Bruxelles soutient financièrement des projets locaux de la fête En Avant ! pour participer au rayonnement de la fête. Pour ce faire, un appel à projets reprenant notamment les valeurs de la fête et le cahier des charges est largement diffusé à tou-te-s les acteur-trice-s susceptibles d'être intéressé-e-s par la fête. Les candidatures sont reçues par le Cabinet de la ministre de l'Enfance et, une fois la recevabilité vérifiée, les dossiers sont soumis au jury de la fête En Avant ! Certains projets locaux sont réitérés d'année en année, d'autres organisent un événement ponctuel...

En 2023, ce jury était constitué de membres du Cabinet de la Ministre Bénédicte Linard, de l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse (OEJAJ), de la Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (CODE) et du Délégué Général aux Droits de l'enfant (DGDE). Des séances avec des enfants ont également été organisées afin de prendre en compte leurs avis sur les candidatures en lice.

Une fois la sélection opérée, les responsables de projets locaux sont contactés pour les accompagner dans la mise en place de leur projet. D'abord en amont avec une réunion d'information et de

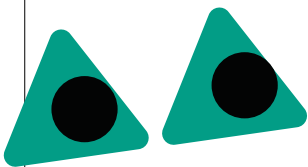
partage d'outils avec tous les responsables de projets et pilotée cette année par la CODE, puis en aval du 20 novembre pour un moment d'évaluation tous ensemble. Discussion entre projets locaux, challenges rencontrés par chacun-e, partage de pratiques, etc. C'est l'occasion de rencontrer des acteur-trice-s de toutes les provinces, travaillant avec des publics divers et désireux de démarrer ou de poursuivre leur familiarisation avec les droits de l'enfant et leurs publics. Des éléments pratiques sont aussi partagés, notamment la charte graphique pour que tous les événements de la fête affichent une cohérence visuelle et participent à la visibilité de celle-ci auprès du grand public.

Les projets locaux en 2023

Pour cette édition, une douzaine de projets locaux ont été retenus par le jury d'En Avant ! : Instants Productions (Liège), CEC La Souris Qui Crée (Hainaut), Hécowala (Liège), Côté Enfance ASBL (Luxembourg), Le 38, carrefour culturel de Genappe (Brabant wallon), Maison de Jeunes Case Départ ASBL (Hainaut), ASBL Maison de jeunes "La frégate" (Hainaut), Clown Sans frontières ASBL (Namur, Liège, Luxembourg, Hainaut), Hainaut Cinéma (Hainaut), SPOTT - Centre culturel d'Ottignies-Louvain-la-Neuve (Brabant wallon), Le Manguier en Fleurs (Bruxelles) (voir l'article en page 24) et Écoline & Caracole (Hainaut).

Défis vidéo, contes, ateliers cirques, spectacles, arts plastiques, séances radio, etc. La liste des activités proposées est longue et toujours dans l'idée de sensibiliser les enfants (et les adultes !) aux droits de l'enfant, implicitement et explicitement.

Julianne Laffneur et Fanny Heinrich, co-coordinatrices à la CODE et au pilotage des événements locaux, ont pris la route pour sillonner les routes wallonnes et partir à la rencontre des différents projets. Malgré une drache constante, chaque étape de notre week-end fut un rayon lumineux d'adultes, d'enfants et de jeunes engagés et motivés pour faire vivre la fête avec et pour les enfants et les jeunes. Quel plaisir de voir comment chaque acteur-trice s'est approprié-e la fête, et surtout de voir le public au rendez-vous ! Voici quelques extraits de nos visites, pour vous donner l'envie de ne pas manquer l'occasion d'y aller pour l'édition 2024...





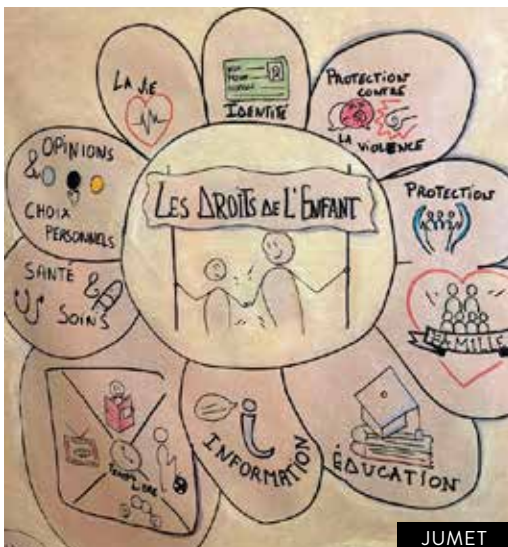
LIÈGE

À Liège, contes improvisés et vidéos allumées

C'est dans les murs du Musée des Transports en Commun de Wallonie que l'équipe d'Instants Productions a accueilli les petits pour des contes improvisés se nourrissant des contributions des enfants pour faire avancer l'histoire, puis pour réaliser des courts-métrages avec enfants et ados. En fin de journée, un ciné'action "dont vous êtes le héros" fut proposé : un spectacle audiovisuel participatif sur les questions d'identités et de racisme chez les jeunes. Les jeunes avaient l'occasion de faire des choix afin d'influencer le déroulement de l'intrigue... Un beau succès !

À Jumet, contre vents et marées pour leurs droits

Difficile de rendre compte de l'énergie déployée par Écoline & Caracole pour habiller le lieu insolite accueillant la Fête des droits de l'enfant (un ancien couvent à Jumet). Des panneaux, des fresques, des décors... Et des spectacles dans tous les recoins, visités par des enfants aux anges d'être les maîtres des lieux le temps d'un week-end. Il fallait plus que le (très) mauvais temps pour démotiver l'organisatrice, et tant mieux car ce fut une réussite !



JUMET



THUIN

À Thuin, explosion de couleurs pour les droits de l'enfant

À peine ouvrons-nous la porte qu'une vague créative nous balaie les pieds avec un superbe tapis "En Avant !" invitant tou-te-s les visiteur-euse-s à franchir le pas des droits de l'enfant. Bar à bonbons, photomaton avec masques rigolos, atelier de broderie géante, jeux immersifs, initiation à la loops-tation, gametruck, café-papote... C'était une joyeuse manifestation créative parmi les murs de la Maison de village de Thuillies !



GENAPPE

À Genappe, les droits de l'enfant sur les planches et sur les murs

Ce sont de véritables œuvres d'art qui ont habillé les murs du 38, le Centre culturel de Genappe qui accueillait une fois de plus la fête En Avant ! Des spectacles pour enfants et une séance ciné pour les ados, des animations autour de jeux de société, et la présence de l'ONE en partenariat pour des contrôles des dents et des yeux à la demande, le week-end fut bien rempli à Genappe.

QUEL PLAISIR DE VOIR COMMENT CHAQUE ACTEUR-TRICE S'EST APPROPRIÉ-E LA FÊTE, ET SURTOUT DE VOIR LE PUBLIC AU RENDEZ-VOUS !





NOTRE SEUL REGRET : NE PAS AVOIR EU LE TEMPS DE VISITER TOUS LES AUTRES PROJETS À TRAVERS LA WALLONIE, ON FERA ENCORE MIEUX LA PROCHAINE FOIS. CAR AVEC UN ENTHOUSIASME DÉJÀ PALPABLE, NOUS SERONS ÉVIDEMMENT AU RENDEZ-VOUS POUR L'ÉDITION 2024 ! ET VOUS ?



OTTIGNIES

À Ottignies, slogans philo et droits en radio

Après avoir rendu visite à un atelier philo-créatif à l'AMO La Chaloupe durant la semaine précédant l'événement, nous avons vu le résultat le dimanche avec des panneaux de manifestation réalisés par les ados de l'AMO – messages chocs pour les droits de l'enfant ! Le SPOTT (Centre culturel d'Ottignies) accueillait le public pour des spectacles, des initiations cirque, des histoires, des sessions d'enregistrement radio sur les droits de l'enfant, un coin lecture engagée, etc. Et toujours, des sourires du public conquis et bien heureux de partager un moment entre enfants et adultes où tout le monde y trouve son compte.



FONTAINE-L'ÉVÊQUE



HÉRON

À Héron, ça déménage pour les enfants

Grand déploiement des droits de l'enfant dans le hall omnisport de Héron, avec des partenaires de tous côtés, des jeux et installations pour les grands et les petits, une petite restauration co-gérée et des animateur-trice-s d'Hécowala au taquet pour que tout se déroule sans accroc. Nous fûmes accueillies par un petit quizz sur les droits de l'enfant (et on a tout bien répondu, ouf !). Bravo à l'équipe de choc ! (voir l'article en page 22)

À Fontaine-l'Évêque, les droits de l'enfant se "culturent"

Le Point 9, Centre culturel de Fontaine-l'Évêque, a accueilli l'équipe de la MJ Case Départ pour la fête En Avant !, et quel bel accueil... car ce n'est pas tous les jours que le bouillonnement des enfants et des jeunes est bienvenu dans un lieu habité par les œuvres d'art. On salue cette confiance et cette générosité. Autant que les jeux créatifs comme la fresque des sourires sur base de QR codes (ingénieux !), le puzzle fait-maison et décoré par les enfants, les jeux de société et vidéo, le grand banner reprenant tous les droits bien visibles près de la machine à barbe-à-papa (miam)... Et des jeunes qui défilent et se sentent comme chez eux.

Tous les événements ont été pris en photo sur les réseaux sociaux des projets locaux, n'hésitez pas à y faire un tour pour avoir un aperçu encore plus large de la fête :

<https://enavant.cfwb.be/programme/>

LA FÊTE DES DROITS DE L'ENFANT ET DES JEUNES SE DOTE D'UNE BOÎTE À OUTILS



Par Marie Grailet,
Conseillère politique pour
la cellule Enfance, au sein
du Cabinet de la Ministre
Bénédicte Linard



rganisée depuis 12 ans maintenant, la fête En Avant !, anciennement dénommée #ZÉRO>18, a expérimenté de nombreuses histoires, moutures et organisations.

Cette fête, qui se singularise par son caractère particulièrement respectueux des droits de l'enfant et une forte empreinte, à tous les échelons de l'organisation, de l'esprit général de la Convention internationale des droits de l'enfant, a vécu moult phases de doute et de remises en question quant à la façon de mener à bien un tel projet. En douze années d'existence, cet événement inédit a tâtonné, hésité, parfois vacillé mais il a surtout évolué, grandi, il s'est étoffé et s'est enrichi. De fête unique à Bruxelles, il s'est développé un peu partout en Fédération Wallonie-Bruxelles et offre maintenant une multitude de fêtes accessibles et proches des enfants.

Quatre valeurs fortes en structurent la mise en œuvre :

Cohérence : La fête des droits de l'enfant diffuse un message cohérent. Les droits de l'enfant sont le fil rouge de l'événement et se retrouvent à tous les niveaux, du thème général au plus petit détail. L'organisation doit se faire dans un respect et une mise en avant des droits de l'enfant, aussi bien dans l'élaboration de la programmation, la communication, les stands, les activités et la scénographie, que dans la logistique.

Mixité : En Avant ! est la fête de tous les enfants. Elle est accessible à tous, ouverte à tous et mixant les publics. La mixité, tant culturelle que socio-économique, est un critère de qualité de la fête, incontournable et essentiel.

Participation : La fête des droits de l'enfant est participative et permet de donner la parole aux enfants. Elle fait en sorte que les enfants soient acteurs de leurs droits et non pas seulement consommateurs de l'événement, de la culture...

Durabilité : La fête des droits de l'enfant, parce qu'elle est respectueuse des enfants, est par définition durable, respectueuse de leur avenir. Cette valeur, rencontrant des préoccupations à la fois sociales, écologiques et économiques, implique une réflexion sur le choix des matériaux utilisés, notamment, mais aussi la durabilité dans la réflexion, c'est-à-dire une mise en œuvre et une vision à long terme.

De grands enjeux pour faire de la fête des droits de l'enfant, une véritable fête populaire qui informe sur les droits de l'enfant de manière ludique et vise à leur mise en pratique. Depuis 2015, ces quatre valeurs ont jalonné les différentes éditions de la fête telle qu'on les connaît actuellement. Leur mise en œuvre, sans cesse revisitée et réexaminée, est encore, à l'heure actuelle, en pleine progression.

La fête, unique et multiple en même temps, tâtonnait cependant dans la définition de son identité et de son fonctionnement. Un petit coup de pouce s'avérait nécessaire. C'est dans ce cadre, qu'en juin 2019, une agence de communication a été mandatée par le Gouvernement pour mener une analyse stratégique quant à l'identité et la mise en œuvre de la fête des droits de l'enfant et des jeunes. Cette analyse est issue de travaux participatifs et d'échanges qualitatifs avec des professionnels, intervenants, enfants, jeunes... Elle a permis d'identifier plusieurs constats tels que son manque de notoriété, la nécessité de faire la fête avec les enfants et par les enfants, la pertinence d'essaimer le concept avec des tailles et des formes variables de sorte qu'il rayonne partout en Fédération Wallonie-Bruxelles et la mise sur pied d'une boîte à outils pour permettre à la fête de se faire partout dans l'esprit du projet.



Après quelques éditions chahutées par la pandémie de la covid, le Comité d'accompagnement de la fête s'est prononcé sur plusieurs éléments visant à soutenir l'essaimage de la fête partout à Bruxelles et en Wallonie, en particulier la mise sur pied d'une boîte à outils modulaire, adaptable selon les réalités de terrain pour renforcer la notoriété de la fête.

Cette boîte à outils, basée sur les enseignements des éditions précédentes de la fête, doit permettre l'essaimage d'En Avant ! Fête des droits de l'enfant et des jeunes, au travers d'outils pratiques permettant la mise en place de petits et grands événements partout en Wallonie et à Bruxelles.

Cette boîte à outils a pris la forme d'une page web¹ qui reprend de nombreuses fiches thématiques permettant de mettre en œuvre un événement respectueux des droits de l'enfant.

En bref, vous trouverez sous forme de fiches :

- > Des ressources organisées par catégories, alliant organisation, éco-responsabilités, réglementations et plus encore.
- > Des conseils et astuces pour un événement réussi ;
- > Des bonnes pratiques pour une célébration impactante ;
- > Des idées d'ateliers adaptés à votre public, le tout aligné avec les droits de l'enfant.

Ces fiches sont à destination de toute structure, petite ou grande, spécialisée en événementiel ou non, qui souhaite organiser une fête des droits de l'enfant ou tendre vers un événement davantage respectueux de leur droit. Chaque événement est unique, cette boîte à outils a été conçue en pensant à la diversité des situations et tout un chacun pourra aller y piocher ce dont il a besoin : comment faire venir les publics plus difficiles à toucher ? Quelle logistique mettre en place pour être 100 % childfriendly ? Comment tendre vers une participation réelle des enfants et des jeunes ? Quelle communication proposer dans un événement qui vise les enfants et les jeunes de 0 à 18 ans ?

L'ambition est, à terme, de permettre à tout enfant, en Fédération Wallonie-Bruxelles, de jouer de la fête des droits de l'enfant à proximité de chez lui.

Cette boîte à outils devra continuer à grandir et s'enrichir avec les retours des différents porteurs et porteuses de projets et acteurs et actrices des droits de l'enfant.

1/ <https://enavant.cfwb.be/boite-a-outils/>

EN AVANT, C'EST TOUTE UNE HISTOIRE À HÉCOWALA !



Par Mélodie Perseo, animatrice chez Hécowala



Voilà déjà la quatrième édition de la Fête des droits des enfants à laquelle la Maison des jeunes participe.

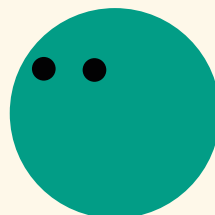
La première édition ne fut pas la meilleure, tout d'abord, car c'était la première et que nous ne savions pas où nous allions mais également car, en raison de la pandémie de covid-19, elle se déroula en virtuel (sur Facebook). Nous avions, en tant qu'animateurs, préparé de petites activités simples telles que des contes, des séances de sport, la réalisation de savons, une animation musicale, des salons papote, des quizz. Malgré la pandémie, les jeunes ont été présents, peu nombreux mais ils participaient aux différentes activités.

La deuxième année, la fête fut malheureusement annulée car un cas de covid s'était glissé au sein de notre équipe d'animation. Nous étions tous ennuyés et tristes de ne pas mettre en place cette journée car c'était un projet qui nous tenait énormément à cœur.

Puis, vint la troisième édition d'En Avant !

Nous avons accueilli dix partenaires avec lesquels nous avons travaillé sur les droits des enfants.

Les écoles, les crèches de la commune mais aussi quelques centres informatifs de l'arrondissement de Huy se sont joints à nous. Notre pièce maîtresse de la journée fut une exposition réalisée par les différentes structures des services de l'enfance. Un travail sur les droits des enfants a été



réalisé par les professionnels au sein de leur école/ accueil afin de sensibiliser et informer les enfants sur leurs droits.

Le jour J, plusieurs jeunes de la MJ se sont investis : service au bar, gestion de la cuisine, gestion du son et des lumières ; ils étaient une petite dizaine à aider.

Cette année fût bien différente des précédentes notamment par la grandeur de l'événement.

Au programme : 4 spectacles, une donnerie, une exposition, 20 partenaires informatifs, 12 activités ludiques !

Alors que le jour se lève doucement sur le petit village de Héron, Mélodie se rend dès 7h au Héromnisport, lieu qui accueillera dès 9h, bien du petit monde. Alors qu'elle s'active pour finaliser les détails, elle voit arriver au loin Romain et Julien, deux frères de la MJ prêts, eux aussi, à donner un coup de main. Ils gonflent les ballons, portent les tonnelles, attachent les bâches... Puis, ses collègues rejoignent Mélodie sur le front, accompagnés de quelques bras en plus ; voici arrivés nos courageux Dylan et Achille ! Pendant que ce dernier prépare le programme à présenter sur scène, qu'il se pare de sa plus belle chemise et qu'il place correctement son nœud papillon, les autres jeunes se motivent chacun à leur tour pour aller tenir le bar roulotte, dans le froid et la pluie !

Les heures passent et Lenny, Manon, Nathael, Maëlys, Trystan et Léon rejoignent à leur tour la petite équipe. Ils tiennent à tour de rôle le stand d'accueil, aident les partenaires à préparer leur matériel, donnent un coup de main à la sono.

Les heures passent et nous voyons arriver de plus en plus de monde : des jeunes venus de Jodoigne, Ciney, Liège. Apparemment, les AMO, IPPJ, MJ et

autres organisations ont entendu parler de l'événement !

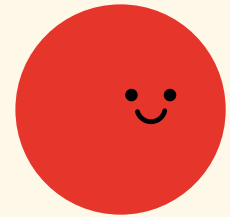
Chaque jeune prend son sac de goodies qui lui est offert à l'accueil et se rue sur la donnerie ! Chacun y a trouvé son compte et est très content ! Puis, ils se rendent au foodtruck pour déguster un bon burger local et un jus de chez Oxfam.

Après avoir pris un bon repas, chacun se dirige vers les activités proposées : initiation à la guitare, au secourisme, aux graffitis, au break dance. D'autres s'installeront pour regarder un spectacle de magie ou une pièce d'improvisation. D'autres encore, participeront aux tables d'activités : lego, customisation de tote-bags, jeux de société mais ils partiront aussi à la recherche d'informations avec nos 20 partenaires. Quiz en tout genre, animations sur la surdité, création de badges... les enfants et les jeunes y trouveront leur compte lors de cette journée ! Quelques jeunes viendront pour admirer l'exposition réalisée par la MJ le Goéland, Le Grain d'Art et le SRJ L'Espoir.

Au total, 450 personnes auront participé à la journée ! 160 enfants et jeunes venus d'ici et d'ailleurs auront été sensibilisés aux droits des enfants !

Cette journée fut une réussite et nous avons atteint nos objectifs !

Une dizaine de jeunes, investis et motivés ont participé à la programmation de l'événement en proposant leur aide que ce soit pour être présentateur, animer un atelier ou se dévouer pour aider les partenaires, servir au bar et gérer le son et la lumière.



**CETTE JOURNÉE
FUT UNE RÉUSSITE
ET NOUS AVONS
ATTEINT NOS
OBJECTIFS !**



EN AVANT ! À ANDERLECHT



Par Cécile Mayembe,
coordinatrice du Manguier
en Fleurs

Après avoir découvert En Avant ! fête des droits de l'enfant et des jeunes, les enfants du Manguier en Fleurs se sont lancés le défi de devenir des ambassadeurs de leurs droits en tout temps et en tout lieu. Ils en ont tellement fait de bruit que les échos ont retenti jusqu'aux enfants de Walalou ASBL, qui les ont rejoints cette année. Ensemble, ils ont dit : "On est là, on y va", le nom qu'ils ont donné à ce projet, qui traite d'un enjeu si important.

Le projet s'est déroulé en poursuivant son engagement en faveur des droits de l'enfant et des jeunes.

Du 23 au 27 octobre, trente-sept enfants et jeunes de 6 à 15 ans, ont plongé dans l'univers de leurs droits, en participant à un stage citoyen. Ils ont abordé cette thématique, en mettant l'accent sur le droit fondamental de s'exprimer et de participer.

À l'instar de l'année dernière où le droit de vivre dignement et celui d'être informé et d'aller à

l'école avaient été mis en avant, cette année le choix s'est porté sur le droit d'avoir une identité et le droit d'avoir une famille. Durant cette semaine d'immersion, nos jeunes participants ont donné vie à ces droits à travers des créations artistiques. Ils ont conçu des outils de sensibilisation montés dans une exposition à la Boutique Culturelle, notre autre partenaire, du 22 novembre au 6 décembre.

Avec le concours de la Boutique Culturelle, les enfants ont pendant leur semaine d'immersion citoyen, fait un saut dans leur imaginaire en construisant un petit spectacle qui a donné vie de manière ludique au droit d'avoir une famille et à celui d'avoir une identité.

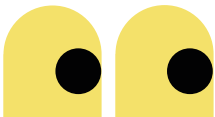
Spectacle présenté lors du vernissage en présence des parents, de la délégation du cabinet de la ministre en charge de l'enfance et d'un représentant de Badje et, le 26 novembre, dans la salle Excelsior lors de la grande fête En Avant !, sans oublier les différents ateliers, jeux, musique, danse, conte et media pour le plaisir de tous, des tout petits comme des jeunes ados.

En 2022, nous avons organisé cette fête avec un seul partenaire, et personne parmi les parents n'avait connaissance d'une journée dédiée aux droits de l'enfant.

Cette année, 2023, deux autres partenaires se sont joints au projet.

L'écho d'En Avant !, commence à se répandre aussi bien dans la commune d'Anderlecht, que dans d'autres communes de Bruxelles, au point que plusieurs parents du quartier et d'autres venant de Saint-Gilles, Schaerbeek et Uccle ont inscrit leurs enfants pour participer à la fête.

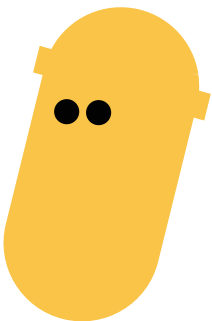
Alors, rejoignez-nous, pour faire vibrer les droits de l'enfant et des jeunes dans tous nos quartiers.



FLAGEY À L'HEURE DES DROITS DE L'ENFANT



Par Guy Delsaut



19 novembre, 10 heures du matin, quartier Flagey, à Ixelles. Après des semaines de préparation intensive, on peut déclarer l'événement-phare de la fête En Avant ! ouvert. Très vite, les enfants investissent les lieux avec leurs parents. Traditionnellement, ce sont les plus jeunes enfants qui arrivent en premier. On passe à un des points infos, on répond à deux petites questions qui serviront à évaluer quantitativement la fête. L'enfant reçoit un bracelet et le programme. À l'intérieur du bâtiment, on gare la poussette au parking à poussettes, puis on confie vestes, bonnets, écharpes, gants au vestiaire. Dans ces premières étapes, on a déjà croisé plusieurs jeunes bénévoles, une des marques de fabrique de la fête : impliquer le plus possible les enfants et les jeunes dans l'organisation de la fête.

Des activités pour tous les âges

Les enfants peuvent, dès lors, participer aux ateliers, écouter une histoire, assister à un spectacle,



se dépenser ou encore créer. Toutes les activités sont organisées par tranche d'âge mais la mixité d'âge du public de 0 à 18 ans en fait aussi une fête unique. Les petits évoluent à quatre pattes sur une marelle au 2^e étage pendant que les grands font du crochet au sous-sol, à moins qu'ils n'aient préféré pêcher des canards sur l'Avenue du Général De Gaulle ou expérimenter des sons au 1^{er} étage. Sur quatre étages et deux espaces extérieurs, une cinquantaine d'activités sont proposées aux enfants et aux jeunes tout le long de la journée. Une programmation variée construite sur base des nombreuses propositions que nous avons reçues.

Les droits de l'enfant dans la fête

Les droits de l'enfant sont évidemment le fil conducteur de la fête. Le lien est plus flagrant dans certaines activités que dans d'autres mais tout est pensé "droits de l'enfant", à commencer par la gratuité. Chaque enfant ayant le droit aux loisirs et à la culture, le prix ne peut être un frein à leur venue.

De même, la plupart des activités étaient accessibles aux enfants et jeunes en situation de handicap. Une personne de référence était présente pour renseigner les familles sur les différentes activités en fonction des différents handicaps.

La participation étant au cœur de la Convention internationale des droits de l'enfant, de nombreux enfants et jeunes ont été impliqués dans la définition de la programmation, dans la préparation des animations, dans la mise en place de la fête la veille de l'événement, et ce sont plus de 50 jeunes qui se sont portés volontaires pour aider le jour de la fête. L'information sur les droits est également un peu partout et nous avons eu le privilège de compter sur la présence du nouveau Délégué général aux droits de l'enfant, Solaÿman Laqdim. Dans ses échanges avec nous, il a souligné la belle mixité du public.

La journée s'achève déjà...

La journée passe très vite. Il est déjà 17 heures. Pendant que les jeunes montrent toute leur créativité sur la scène du studio 1, un spectacle participatif prend place sur la scène du studio 4. Le photomaton ne désemplit pas. On réalise ses derniers collages à l'atelier qui donne des ailes. On écoute une dernière histoire dans la bibliothèque. On s'essaie encore au Double Dutch sur la Place Sainte-Croix, malgré la tombée de la nuit.

Le public quitte progressivement la fête et, peu après 18 heures, il est temps de démonter le tout, avec la satisfaction d'une fête réussie ayant rassemblés plus d'un millier d'enfants et de jeunes provenant de toutes les communes bruxelloises et bien au-delà. Les équipes de Yellow Events sont à pied d'œuvre pour rassembler tout le matériel et mettre en ordre le bâtiment Flagey et les espaces extérieurs.

C'était la fête 2023 ! L'année prochaine, d'autres défis nous attendent...

Un événement phare qui se dédouble dès 2024

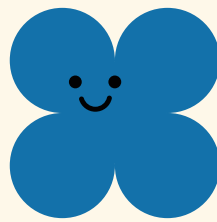
2024 marquera, en effet, un tournant dans l'évolution de la fête. En plus des différents événements locaux qui seront encouragés, l'événement-phare se dédouble, dès l'année prochaine, avec un événement en Wallonie et un à Bruxelles. Une manière de faire vivre à d'autres enfants, à d'autres jeunes ce que nous proposons depuis plusieurs années à Flagey. Nous vous tiendrons informé·e·s des lieux et des dates de ces événements quand ils seront connus.



COMMENT CRÉER UN MONDE "CHILD FRIENDLY" SUR LA FÊTE EN AVANT ! ?



Par l'équipe de Yellow Events



Les événements destinés aux enfants, tels qu'En Avant !, doivent être pensés différemment pour garantir un confort, une sécurité et une expérience mémorable. Dans un esprit "childfriendly", chez Yellow Events, nous nous efforçons d'adapter chaque aspect de nos événements destinés aux plus jeunes pour répondre à leurs besoins. Dans cet article, nous vous partageons nos trucs et astuces pour adapter la logistique de ces fêtes pour enfants.

Voici ce que Yellow Events met en place pour En Avant ! :

Comptoirs adaptés à tous

Lors de la fête En Avant !, nous avons des comptoirs de tailles différentes pour nous adapter à un public diversifié. Un comptoir de taille haute est prévu pour les adultes et adolescent·e·s, tandis qu'un comptoir plus bas est spécialement conçu pour les enfants et les personnes à mobilité réduite. Cette approche permet d'offrir un sentiment de bienvenue à chacun·e dès son arrivée.

Mobilier pour enfants

Nous nous assurons que tout le mobilier soit adapté aux enfants. Les tables dans les ateliers et espaces de restauration sont de taille réduite, tout comme les chaises, pour que les petit·e·s puissent s'installer confortablement. Des chaises hautes pour les bébés sont également mises à disposition.

Des marchepieds ainsi que des planches adaptées sont placés dans les toilettes pour toujours plus d'accessibilité.

Options de restauration variées

Le service de restauration est conçu pour satisfaire les palais des plus jeunes. Nous proposons une variété de boissons, notamment des jus, de l'eau plate et pétillante, ainsi que des soupes pour les plus frileux-euses. Pour les tout-petits, un bar à panades est spécialement mis en place, où les parents peuvent choisir les ingrédients qui composeront le repas de bébé.

Coin cosy pour bébés et mamans

Nous reconnaissons qu'il est important de fournir une infrastructure spécifique pour les bébés. Un parking à poussettes est aménagé pour faciliter la vie des parents. Et un espace confortable est prévu pour les mamans, comprenant une zone d'allaitement, des tables à langer, un micro-ondes et des petits pots pour les nourrissons.

Signalétique colorée, intuitive et personnalisée

La signalétique joue un rôle essentiel pour guider les enfants vers les activités qui leur sont destinées. Pour la fête En Avant !, les panneaux sont colorés en fonction des tranches d'âge auxquelles ils s'adressent. Chaque enfant reçoit un bracelet de couleur correspondant à sa tranche d'âge. Cela permet aux enfants de suivre la couleur qui leur est attribuée pour trouver les activités qui leur plaisent. Des panneaux sont disposés à basse hauteur et sur de grands totems pour attirer le regard des petits bouts.

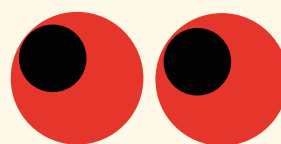
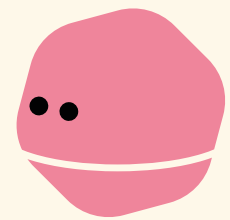
Sécurité en priorité

La sécurité est une priorité absolue lors de nos événements pour enfants. Pour "En Avant !", des barrières sont utilisées pour canaliser les entrées et sorties de la place, garantissant un environnement sécurisé. Nous avons également un poste de la Croix-Rouge et des gardes de sécurité sont présent-e-s pendant la journée pour assurer la sécurité de tou-te-s les participant-e-s. Les bracelets de couleur permettent également d'y indiquer le numéro des parents pour les plus petits, et un espace spécifique est également prévu pour les enfants perdus.

L'alignement des équipes

Avant chaque événement, nous organisons des réunions avec nos équipes pour rappeler le contexte de l'événement, les valeurs que nous défendons, les informations relatives au lieu, le rappel du respect des droits de l'enfant et les spécificités des tranches d'âge. Cette approche aide tout le monde à être sur la même longueur d'onde. Cela crée une harmonie pour offrir la meilleure expérience possible au public.

En suivant ces principes d'adaptation "childfriendly", nous aspirons à offrir l'expérience la plus confortable pour tous. Avec le partage de nos idées, nous encourageons d'autres organisateur-trice-s d'événements à prendre en compte les besoins spécifiques des enfants pour des fêtes plus réussies.



LE PROJET DE SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT



Par Houley Bah, jeune participante à l'atelier, et Oziana Zegers, chargée de médiation artistique à Arts&Publics

Selon un constat de l'Unesco datant de 2019, "Près d'un élève sur trois (32 %) a été harcelé par ses camarades au moins une fois au cours du dernier mois"^{1/}. Selon les médias belges, ces chiffres sont encore en expansion en Belgique francophone où 35 % des élèves seraient concerné-e-s par ce phénomène^{2/}. Le harcèlement en milieu scolaire est un phénomène massif et complexe qui, malgré de nombreuses actions, reste une problématique croissante pour laquelle nous manquons encore de solutions.

Le projet "Agression invisible, crime illégal ?" est une piste d'exploration sur la sensibilisation au harcèlement, entre pairs et par un biais artistique.

Sous forme d'ateliers participatifs explorant diverses pistes de sensibilisation au harcèlement, son objectif était de rendre les jeunes d'un groupe acteur-trice-s du sujet pour la journée de l'évènement En Avant ! De par leur travail réalisé en amont lors des ateliers il-elle-s sont devenu-e-s, à leur tour, sensibilisateur-trices au harcèlement auprès d'enfants de 10 à 14 ans lors de cette journée.

Ce projet, porté par plus d'une quinzaine de jeunes de 15 à 20 ans, est aussi une rencontre entre une artiste et une structure. Encadré-e-s par la Cellule Éducative de la Maison de la Prévention d'Auder-

ghem (CEMPA), il-elle-s ont eu l'occasion de collaborer avec Oziana Zegers, médiatrice culturelle à Arts&Publics, à l'occasion de cet appel à projet. Par la mise en place d'ateliers artistiques et d'un travail de fond sur le harcèlement, il-elle-s ont permis d'aborder par différentes formes artistiques (théâtre, grimage, arts plastiques et poésie) les bases du harcèlement, mais aussi la mise en place d'un climat bienveillant par un système de charte et la découverte de la communication non-violente.

Le théâtre a permis une première amorce de sensibilisation et nous a mené-e-s à la création de la charte du groupe. C'est ensuite à travers le grimage et les arts plastiques que nous avons pu explorer les différentes formes de violences et représenter visuellement leurs impacts sur une ou des personnes.

Ces ateliers vécus par les jeunes leur ont permis d'être sensibilisé-e-s à cette problématique sociale dans un premier temps, mais aussi de les rendre acteur-trice-s du sujet en prenant connaissance de leur objectif principal : faire revivre ces ateliers à des plus jeunes le jour de la journée En Avant !

La journée En Avant !

Organisation de la journée et répartition des rôles

Lors de la journée En Avant !, les jeunes ont eu l'occasion d'être animateur-trice-s et d'encadrer des enfants entre 10 et 14 ans en leur faisant reproduire les ateliers de grimage et d'arts plastiques qu'eux-elles-mêmes avaient vécu en amont. Les jeunes suivant les ateliers, les un-e-s à la suite des autres sortaient ainsi avec une création complète sous forme de grimage et de slogan sur leur propre interprétation du thème du harcèlement.

Ayant divisé cette journée en 2 shifts, un le matin et un l'après-midi, elle a permis à plus d'une dizaine de nos jeunes animateur-trices d'y participer en ayant chacun-e des rôles spécifiques se présentant comme suit :

- > Animateur-trice-s des ateliers grimage et arts plastiques : Encadrant les créations artistiques des enfants, il-elle-s accompagnaient avec bienveillance leur processus créatif ainsi que les témoignages des animé-e-s.

1/ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture. (2019). *Behind the Numbers: Ending School Violence and Bullying*.

2/ *Le harcèlement scolaire : où en est-on ?* [Vidéo], *Le Soir*, 18 avril 2023. <https://www.lesoir.be/videos/a-la-une/le-harcèlement-scolaire-ou-en-est-on?param01=qvqk535¶m02=01613302¶m03=35>

- > Animateur-trice-s “Happening” : Grimé-e-s et équipé-e-s de pancartes, ces jeunes du groupe déambulaient sur le lieu de l'événement pour sensibiliser le public extérieur au thème du harcèlement.
- > Reporter & Droit à l'image : Afin de garder une trace des créations des animé-e-s, la reporter était en charge de photographier les rendus et les équipes en action. Afin de respecter le droit de chaque individu à avoir un contrôle sur l'utilisation de son image, ces animateur-trice-s étaient en charge de demander aux mineur-e-s comme aux majeur-e-s leur autorisation à garder leurs photos dans un cadre spécifique et non-commercial.

Conclusion du projet

Si le projet “Agression invisible, crime illégal ?” est la première amorce d'une initiative qui mériterait d'être prolongée, il n'en a pas moins été une réussite. Celui-ci a permis de mettre en lumière la réalité du harcèlement. Beaucoup d'animé-e-s ont en effet fait part de situations de harcèlement, révo-lues ou pas, qui soulignent le besoin d'actions concrètes mais aussi l'impact qu'une telle action peut avoir.

Les jeunes de la CEMPA ont brillamment endossé le rôle de porte-parole lors de cet événement, transcendant le simple encadrement pour devenir des acteur-trice-s du changement. La force du projet “Agression invisible, crime illégal ?” réside d'une part dans l'implication des jeunes de la CEMPA dans chaque facette du projet : de l'élaboration à la création de visuels en passant par l'écriture de cet article, leur engagement manifeste témoigne de leur volonté de contribuer à des initiatives sociales mais aussi de prolonger l'impact de leur message à travers des médias tels que celui-ci.

Elle réside d'autre part dans l'implication totale des jeunes qui ont porté cette initiative de bout en bout. Si cette implication découle non seulement de la structure même du projet, qui les a invité-e-s à jouer un rôle central, mais aussi de leur choix du thème d'année sur la santé mentale. Elle tire cependant surtout son potentiel d'une capacité et d'un investissement propre à ces jeunes, faisant de cette aventure une réussite remarquable et laissant entrevoir un avenir prometteur pour des initiatives similaires.

La CEMPA et son focus sur la santé mentale

La santé mentale. Oui, celle souvent oubliée face à la santé physique. C'est l'objet du 7^e projet d'autofinancement de la CEMPA, service de la commune verte d'Auderghem. 21 jeunes (15-20 ans),

filles et garçons, accompagné-e-s d'animateur-trice-s, éducateur-trice-s spécialisé-e-s et travailleur-euse-s sociaux-ale-s de rue, réalisent actuellement leur projet d'autofinancement. Depuis 2020, avec les confinements à répétition, la santé mentale des jeunes en a pris un sacré coup. Anxiété, dépression, tout y passe. Quel est donc le but de ce projet ? Développer le vivre-ensemble avec 3 actions concrètes : sensibiliser, s'entraider et échanger. D'ailleurs, l'aboutissement sera un voyage à l'île de la Réunion. Là-bas, les jeunes Belges auront l'occasion de rencontrer des Réunionnais-es de leur tranche d'âge afin de parler de la santé mentale.

Afin de mener leur projet à terme, la Cellule Éducative de la Maison de la Prévention d'Auderghem requiert l'intervention de différents partenaires tels que Arts&Publics et Bepax.

Oziana Zegers et le grimage comme outil de médiation

Oziana Zegers, artiste grimeuse et médiatrice culturelle chez Arts&Publics, oriente sa réflexion vers la création de projets engagés auprès de publics variés. Son objectif est de dénoncer et sensibiliser un large public à des questions spécifiques en utilisant le grimage (facepainting & bodypainting) comme un outil de médiation culturelle. “L'idée est d'étendre l'utilisation de ce médium peu connu au-delà de son utilisation esthétique pour en faire une exploitation sensibilisatrice et engagée. Se rapportant au corps cet art peut se superposer à d'autres grâce à la photo, la vidéo et le théâtre-performance.”

Elle travaille activement avec un large panel de publics, allant des adultes engagé-e-s au sein d'associations militantes jusqu'aux enfants et aux adolescent-e-s (scolaire, maisons de quartier, MENA...). Elle souhaite ainsi offrir un terrain propice au partage et à la rencontre au sein de projets engagés.



SOUS FORME D'ATELIERS PARTICIPATIFS EXPLO-RANT DIVERSES PISTES DE SENSIBILISATION AU HARCÈLEMENT, SON OBJECTIF ÉTAIT DE RENDRE LES JEUNES D'UN GROUPE ACTEUR-TRICE-S DU SUJET POUR LA JOURNÉE DE L'ÉVÈNEMENT EN AVANT !

EN AVANT POUR LES DROITS DE L'ENFANT !

La créativité nous donne accès à la connaissance tangible, favorisant l'estime de soi, tout en nous aidant à mieux nous comprendre et à communiquer de manière authentique avec les autres. Enfin, lorsqu'elle est mise en œuvre collectivement, en associant nos compétences, la créativité peut donner une plus grande portée aux valeurs que nous défendons, comme c'est le cas à la fête En Avant !

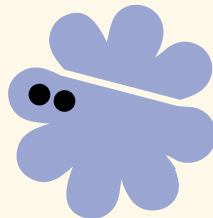
Ainsi, chaque année, dans ma pratique en milieu scolaire, j'ai toujours cherché à propager le projet autour de moi, que ce soit à travers mes activités de parascolaires en classe de primaire ou lors de mes ateliers réguliers. J'ai pour attitude de penser que l'on peut aborder toutes les problématiques avec les enfants, tout n'est qu'une question de se mettre à leur portée par la pensée et le langage. La prise connaissance de la Convention que nous réalisons m'illustre souvent sur le fait qu'un grand nombre d'enfants n'ont pas eu l'information de leurs droits, d'autres s'amuse d'en prendre conscience en pensant que ces droits sont déjà acquis et universels, ce qui motive toujours une discussion au sein du groupe. La finalité reste toujours la même ; donner aux enfants les outils de connaissance et de compétences pour faire d'eux des citoyens responsables et moteurs d'un monde meilleur.

Enfin, je voulais aussi saluer le travail des équipes d'encadrement durant l'événement En Avant ! De mon expérience, peu d'événements sont aussi attentifs à mettre l'enfant au centre des activités, à Flagey, l'enfant n'accompagne pas ses parents, mais il est l'acteur de sa propre visite, tout l'encadrement est mis en place pour lui assurer son autonomie et sa liberté d'action, et tout est fait pour lui donner l'espace accessible au sens propre comme au figuré. J'ai toujours trouvé qu'il y avait une belle leçon d'humilité pour nous adulte et de profond respect pour ces petites personnes.



unicef 

Par Gilbert Carlson,
Volunteer Officer chez
Unicef Belgique



Les volontaires Unicef du groupe local de Bruxelles sont des fidèles de la première heure de la fête En Avant ! Depuis 2012, ils informent en effet le public bruxellois des activités que mène l'Unicef pour promouvoir et faire respecter les droits de l'enfant. Et quelle meilleure tribune pour le faire que cette grande fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles ! Cette année, nos volontaires se sont attachés à montrer les actions que nous mettons en place pour combattre les effets du réchauffement climatique sur les enfants. Le public a également eu l'occasion de découvrir une facette essentielle de notre travail : nos actions d'éducation aux droits de l'enfant dans les écoles.

Le projet Sacha

Chaque jour, les volontaires d'Unicef Belgique et notre équipe pédagogique se dépensent sans compter pour permettre au plus grand nombre possible d'enfants en Belgique de comprendre leurs droits.

Pour mener à bien cette tâche, ils travaillent avec Sacha, un personnage mais surtout un projet qui permet à des volontaires formés et motivés de donner des animations^{1/} d'éducation aux droits de l'enfant aux enfants de 10 à 12 ans. Les animations privilégient une approche dynamique et surtout participative, incluant des activités et du matériel éducatif adaptés aux enfants. Le projet Sacha propose une initiation et un enseignement POUR et AU SUJET des droits de l'enfant sur des thèmes tels que la diversité, la participation, la santé mentale ou les conséquences du réchauffement du climat.

^{1/} Ces animations sont données gratuitement aux enfants dans les écoles, les centres de loisirs, les écoles de devoirs, les centres d'accueil, etc.
Pour toute information : Gilbert Carlson gcarlson@unicef.be





La Convention et les droits de l'enfant

La Convention relative aux droits de l'enfant, adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989 a été ratifiée par 196 pays sur 197. Elle reconnaît explicitement des droits politiques, économiques, sociaux, civils et culturels aux enfants et fait d'eux des sujets de droit. Ces droits sont classés en 4 catégories :

- > les droits à la survie ;
- > les droits au développement ;
- > les droits à la protection ;
- > les droits à la participation.

Cette dernière catégorie confère le droit aux enfants de pouvoir s'exprimer, de donner leur avis et leur opinion sur toutes les questions qui les concernent et les intéressent directement. Les enfants pourront désormais s'exprimer de la manière qu'ils choisissent, en parlant, en dessinant, en écrivant, ou de toute autre façon à condition de ne pas porter préjudice à autrui bien sûr. C'est la vocation même du projet Sacha : enrichir les débats, les questions et les réponses sur les droits de l'enfant avec et pour les jeunes.

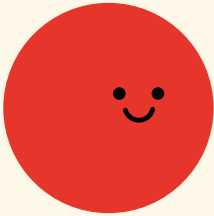
Une inspiration et un cadre de travail

Depuis 1989, la Convention constitue le socle de travail de toute l'action de l'Unicef, seule organisation nommément citée dans le texte du traité. Notre mission vise non seulement le respect de ces droits mais entend que leur réalisation se fasse également grâce aux principaux intéressés : les enfants et les jeunes. Car nous savons qu'ils ont

énormément de choses à dire et à nous apprendre sur le sujet. Souvenons-nous de ce que 400 enfants et jeunes issus des quatre coins de la planète ont dit en 2002 devant les Nations unies et qui résonne encore aujourd'hui comme un hymne aux droits de l'enfant :

Nous ne sommes pas la source des problèmes mais la ressource nécessaire pour les résoudre. Nous ne sommes pas une dépense mais un investissement. Nous ne sommes pas seulement des enfants et des jeunes, nous sommes aussi des personnes et des citoyens. Tant que le monde n'aura pas accepté ses responsabilités envers nous, nous nous battons pour nos droits. Nous avons la volonté, les connaissances, la sensibilité et le dévouement nécessaires pour le faire. Nous faisons la promesse solennelle de défendre les droits des enfants lorsque nous serons arrivés à l'âge adulte avec la passion qui est la nôtre en ce moment. Nous promettons de nous traiter les uns les autres avec dignité et respect. D'être ouverts et sensibles aux différences de chacun. Nous sommes les enfants d'un seul et même monde, et malgré nos différences, nous partageons une réalité commune. Nous sommes unis par notre lutte pour faire du monde un endroit meilleur pour tous. Vous nous appelez l'avenir, mais nous sommes aussi le présent.

En faisant ressortir toute l'universalité contenue dans la thématique des droits de l'enfant, cette déclaration révèle, si besoin était encore de le mentionner, la contribution essentielle que peuvent apporter les jeunes au développement de l'humanité.



LA FÊTE SOUS L'ŒIL DES CAMÉRAS DES MÉDIAS DE PROXIMITÉ



Par Guy Delsaut



Depuis 2020, le fête En Avant ! s'accompagne d'une émission de télévision produite et réalisée par les médias de proximité. D'année en année, l'émission a évolué. D'une émission en plateau et en direct en 2020, avec des reportages dans différentes fêtes, on est passé, en 2023, à un jeu tourné au cœur-même de la fête à Flagey et à la réalisation de capsules pour les réseaux sociaux filmées dans les différents événements locaux

Cette année, l'émission repensée par les équipes de BX1 et réalisée par Solenne Diez, colle plus encore à l'esprit de la fête. La participation est omniprésente. Déjà présente dans les précédentes émissions, on la sent encore davantage. Les capsules, diffusées du 11 au 19 novembre par les médias de proximité, mettent à l'honneur les enfants qui nous parlent de différents droits de l'enfant. Le format se veut moderne pour parler davantage aux enfants et aux jeunes. L'émission, diffusée le 25 novembre, a été préparée avec un groupe de 8 enfants : Baptiste, Eliott, Giuliana, Juliette, Justine, Martin, Maxence et Nayla. Deux d'entre eux ont présenté l'émission. Les six autres ont formé deux équipes qui se sont cordialement affrontées dans des épreuves en lien avec trois animations proposées à la fête. Les deux équipes étaient accompagnées par deux personnalités : Solaÿman Laqdim, Délégué général aux droits de l'enfant, et Maéva Fiston, chanteuse et co-présentatrice de l'émission En Avant ! en 2022.

Par la forme adoptée cette année, l'émission rejoint encore davantage l'idée de faire connaître les droits de l'enfant de manière ludique car les différentes épreuves tournent autour des droits de l'enfant : le droit à l'expression à travers une

épreuve de sérigraphie dans un alphabet codé proposée par Bitoño, le droit des enfants en situation de handicap grâce une épreuve de ninjas imaginée par Famisol et, enfin, l'ensemble des droits repris dans un slam par tous les enfants avec l'aide de Slameke.

Chaque enfant a pu également présenter un droit et échanger avec les deux invité-e-s de marque, qui ne se sont d'ailleurs pas contenté-e-s de répondre à des questions. Solaÿman et Maéva se sont mis-es à hauteur d'enfant, en participant également aux épreuves. Qui n'avait pas rêvé de voir le Délégué général aux droits de l'enfant passer à travers une toile en tentant de ne pas faire sonner des clochettes ?

Il en résulte une émission informative et ludique, rythmée et divertissante qui peut plaire tant aux enfants et aux jeunes qu'aux adultes. La fête se veut différente des autres fêtes, l'émission est aussi différente des autres émissions. Un pari relevé haut la main par les équipes des médias de proximité.

Vous l'avez manquée et vous avez envie de la voir ? Elle est disponible en replay sur le site de BX1 : <https://bx1.be/emission/en-avant-4>. Les différentes capsules sont visibles sur les réseaux sociaux des médias de proximité mais aussi sur les comptes officiels de la fête En Avant ! sur :

Facebook

www.facebook.com/enavantfetedroitsenfant

Instagram

www.instagram.com/fete_en_avant/



ELLES - TOME 1 - LA NOUVELLE(S)

TITRE
**Elles Tome 1 –
La nouvelle(s)**

SCÉNARISTE
Kid Toussaint

DESSINATRICE
Aveline Stokart

ÉDITION
Le Lombard

ANNÉE
2021

ÂGE
À partir de 8 ans



Par Élise Boissenin



Résumé

Elle (c'est son prénom) est une adolescente qui arrive dans un nouveau lycée. Elle y fait la rencontre de Maëlys, Otis, Line et Farid et intègre très vite cette nouvelle bande d'ami-e-s. Elle est gentille et joyeuse, et elle a les cheveux roses.

Au fur et à mesure qu'il-elle-s apprennent à la connaître, ses ami-e-s remarquent qu'Elle a des comportements étranges. Comme si elle n'était pas la même personne qu'il-elle-s ont d'abord connue.

Sans le savoir, il-elle-s rencontrent effectivement les différentes personnalités d'Elle en fonction des situations auxquelles elle est confrontée : une Elle blonde, compétitrice, prétentieuse et agressive ; une Elle brune, sensible, timide et émotive ; une Elle verte, mystérieuse, réfléchie et protectrice ; et une Elle violette, drôle, audacieuse et insouciance.

Ce que ses ami-e-s ne savent pas, c'est qu'il existe une sixième Elle, aux cheveux bleus. D'abord enchaînée, elle se libère pour agir en secret, au dépend de toutes les autres Elles. Pourquoi pousse-t-elle les différentes personnalités d'Elle à prendre le contrôle sur Elle aux cheveux roses ? Quels est son plan et quelles sont ses motivations ?

Mon avis

J'ai beaucoup aimé ce premier tome qui introduit la trilogie "Elles". Il permet de faire connaissance avec les différentes personnalités d'Elle et c'est très agréable de les découvrir en même temps que ses ami-e-s, tout en ayant des aperçus sur ce qui se trame dans les coulisses. Ces rencontres donnent également un rythme à l'histoire et nous font tourner les pages sans nous en rendre compte.

J'ai trouvé que le changement de couleur de cheveux d'Elle est une excellente idée pour identifier clairement ses différentes personnalités, et rendre le récit plus lisible pour des lecteurs et lectrices plus jeunes. On peut ainsi facilement s'identifier ou se distancier d'une des Elles, toute en normalisant le fait que chacun-e d'entre nous, sans avoir de multiples personnalités, est traversé-e par l'ensemble de cette palette d'émotions et de caractéristiques.

J'ai également beaucoup aimé le dessin de cette bande dessinée, proche de ce qu'on peut trouver dans certains films d'animation, et l'attention donnée aux couleurs. Les ambiances y sont très bien traduites.

Ce premier volet se termine sur une révélation déterminante pour Elle, que nous avons hâte de retrouver dans les tomes suivants.

À propos du scénariste et de la dessinatrice

Kid Toussaint est un scénariste et traducteur de bande dessinée bruxellois, journaliste de formation. Il publie son premier album en 2006 et travaille depuis 2015 aux éditions Dupuis et notamment au sein du journal Spirou où il publie plusieurs séries : *Magic 7* (2016-2021), *Télémaque* (dessin de Kenny Ruiz) (2018-2021), *Kid Noize* (2019-2020) ou encore *Animal Jack* (avec Miss Prickly) (2019-2022).

Aveline Stokart est une illustratrice et dessinatrice belge. Après avoir obtenu son diplôme de la Haute École Albert Jacquard de Namur avec grande distinction en 2011, elle s'éloigne quelques années de l'illustration pour mieux y revenir à la fin des années 2010. Elle partage son travail sur les réseaux sociaux et se fait repérer par Dreamworks et Netflix, ainsi que par Kid Toussaint. La série *Elles* marque ses premiers pas très réussis dans le monde de la bande dessinée.



Par Yoann Ihler

1 FEUILLE, 3 JOUETS !

J'ai découvert cette activité lors de ma formation aux CEMÉA de Nice, que je remercie au passage.

J'aime cette activité car elle demande peu de matériel, requiert un minimum de motricité fine, permet d'inclure du langage spécifique au bénéfice de l'accompagnement à la scolarité et de vivre le tâtonnement expérimental.

Matériel

- > 1 feuille A4 (grammage à expérimenter)
- 1 paire de ciseaux à papier
- > 1 pique à brochette
- 1 bouchon en liège
- > 1 épingle à couture ou 1 punaise (longue)
- 1 trombone

Transformer la feuille A4 en carré :

Alignons une largeur à une longueur. Nous enlevons le rectangle en trop et le gardons précieusement.

Fabrication du moulin à vent :

Prenons le carré. Marquons les diagonales à l'aide de plis. Découpons depuis les coins jusqu'à mi-distance avec le centre. Nous choisissons ensuite un des deux "morceaux" des coins (choisir tous les morceaux de gauche ou tous ceux de droite). À l'aide de notre épingle à couture nous perçons tous les "morceaux" choisis et nous les réunissons en les amenant vers le centre que nous allons transpercer. Maintenons le tout en plantant l'épingle dans le bouchon en liège. Il ne nous reste plus qu'à planter le pique à brochette dans le bouchon perpendiculairement à l'épingle à couture. Nous pouvons maintenant tester le fonctionnement du moulin (le plus facile est de le tenir devant nous et d'avancer) et essayer des réglages.

Fabrication du poisson volant

Prenons le rectangle mis de côté. Faisons un pli dans le sens de la longueur au tiers de la largeur afin de pouvoir découper en le suivant. Mettons le plus gros des rectangles obtenus de côté et prenons le plus petit. Rassemblons les deux largeurs sans marquer de pli (on laisse l'arrondi). Nous allons maintenant faire une moitié de découpe parallèlement à UNE des largeurs à environ 2 cm d'elle. Nous faisons la même chose avec la seconde largeur mais en découpant depuis le côté opposé à la première découpe.

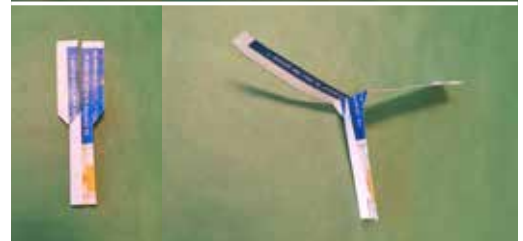
Nous avons ainsi deux encoches que nous pouvons assembler.

Nous pouvons tester le poisson volant en le lâchant d'assez haut.

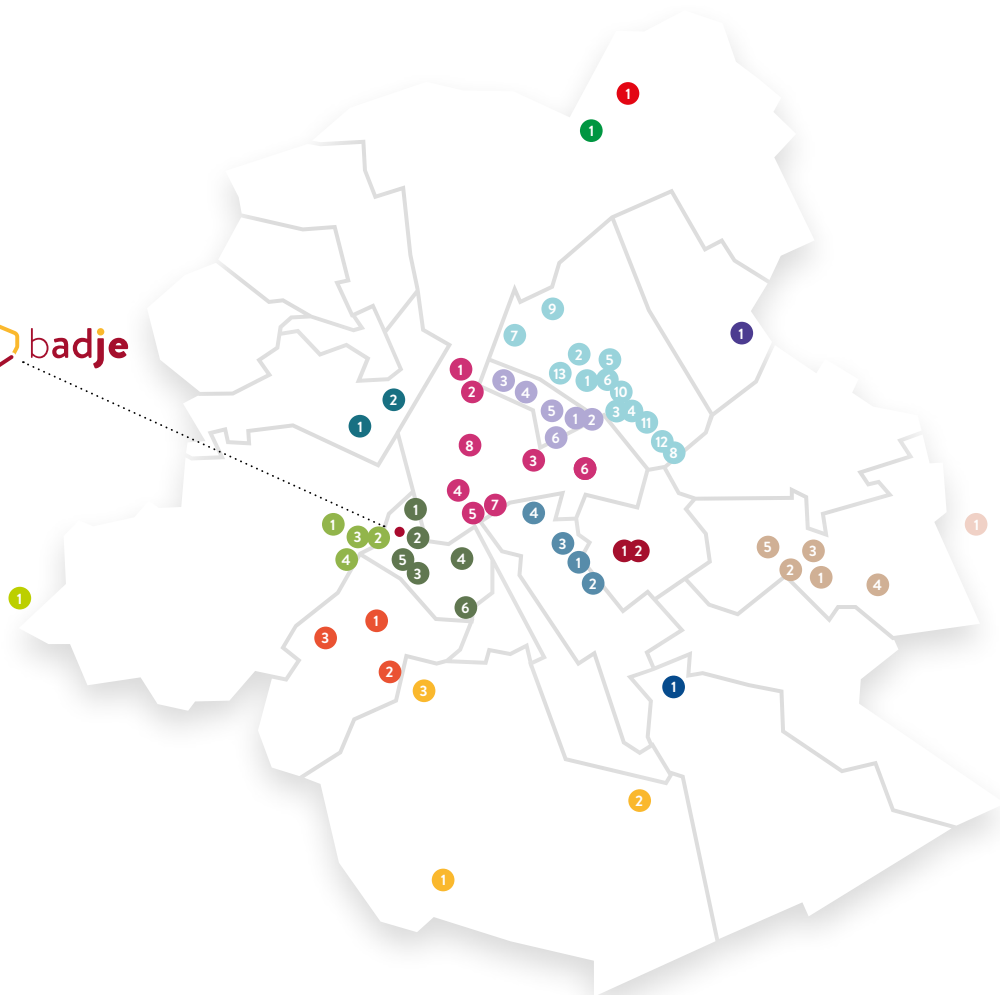
Fabrication de l'hélicoptère

Prenons le dernier morceau. Plions-le en deux en alignant les deux longueurs, puis à nouveau mais cette fois-ci en alignant les largeurs. Redéplions le rectangle en le tenant à la verticale afin de découper en suivant le pli dans le sens de la longueur jusqu'au centre. Cette partie séparée en deux sera les ailes. Replions-le dans le sens de la longueur et tenons-le à l'horizontal avec l'ouverture vers le bas et les ailes à droites. Faisons une découpe à partir du milieu partant à 45° vers le haut gauche jusqu'à la moitié du rectangle.

Nous ouvrons enfin le rectangle afin de pouvoir faire de nouveaux plis qui commencent à la pointe des découpes précédentes. Nous rabattons les bords vers l'intérieur en alignant les longueurs avec le pli du milieu. Nous en rabattons un face recto et l'autre face verso. Nous tenons les parties pliées avec le trombone. Il ne nous reste plus qu'à rabattre les ailes de chaque côté et nous pouvons lâcher l'hélicoptère depuis une hauteur pour le voir en action (le dernier à toucher le sol, gagne). On peut aussi essayer en arrondissant les extrémités des ailes.



Les phases de test sont très importantes, il faut leur consacrer plus de temps que pour la conception.



Plus de 60 opérateurs d'accueil disséminés dans toute la Région bruxelloise forment la fédération Badje. C'est grâce à leur dynamisme et leur détermination que nous avançons ensemble vers une professionnalisation du secteur de l'accueil des enfants et des jeunes.

1000

- 1 ► Jeunesse à Bruxelles
- 2 ► Joseph Swinnen
- 3 ► Kiddy & Junior Classes
- 4 ► Latitude Jeunes Brabant
- 5 ► Les Ateliers Populaires
- 6 ► Les Ateliers du Soleil
- 7 ► Épée
- 8 ► La Ribambelle Halte Accueil de la Senne

1030

- 1 ► Action Josaphat
- 2 ► Bouillon de Cultures
- 3 ► Caméléon Bavard
- 4 ► Les Petits Débrouillards
- 5 ► Crèches de Schaarbeek
- 6 ► Écllosion
- 7 ► Gaffi
- 8 ► L'Esperluète
- 9 ► Le Blé en Herbe
- 10 ► Les Amis d'Aladdin
- 11 ► Liens de Quartier Petite Enfance
- 12 ► Maison de Quartier d'Helmet
- 13 ► Réseau Coordination Enfance

1040

- 1 ► BACO
- 2 ► Le Berceau

1050

- 1 ► La Ligue des familles
- 2 ► Comme un Lundi
- 3 ► ReMuA
- 4 ► Educ'Art

1060

- 1 ► Ceméa SJ
- 2 ► Cemôme
- 3 ► Centre Familial Belgo-Immigré
- 4 ► Espaces Enfance
- 5 ► Quartier et Famille
- 6 ► Tutti Frutti

1070

- 1 ► Cirqu'conflex
- 2 ► La maison des enfants d'Anderlecht
- 3 ► Safa
- 4 ► Les Pouces

1080

- 1 ► Atouts Jeunes
- 2 ► La Porte Verte

1120

- 1 ► AMO de Neder-Over-Hembeek

1130

- 1 ► La Bulle d'Air

1140

- 1 ► Administration communale d'Evere

1150

- 1 ► Action Sport
- 2 ► ideji
- 3 ► Les Stations de Plein Air
- 4 ► Service d'Aide aux familles CPAS de Woluwe-Saint-Pierre
- 5 ► Service des Affaires Sociales de Woluwe-Saint-Pierre

1170

- 1 ► Arc-en-Ciel

1180

- 1 ► La Roseraie – Espace Cré-Action
- 2 ► Parascolaire d'Uccle
- 3 ► Youplaboum

1190

- 1 ► Medina Sport Forest
- 2 ► Partenariat Marconi
- 3 ► Une Maison en Plus

1210

- 1 ► AlterEducS
- 2 ► Calame
- 3 ► Centre Pédagogique "Paroles"
- 4 ► La Maison Rue Verte
- 5 ► La Ruelle
- 6 ► Le Winnie-Kot

1700

- 1 ► Happy Farm

1970

- 1 ► Toboggan

Depuis plus de 20 ans, Badje déploie son énergie dans de nombreuses activités qui participent au développement, à la reconnaissance et à la professionnalisation de l'accueil de l'enfance en Région de Bruxelles-Capitale. Alliant une proximité avec le terrain, grâce à ses membres et à ses animateur·trice·s, à une vision politique cohérente à l'échelle d'une Région, Badje contribue chaque jour à mettre l'enfant au centre des préoccupations.

Rejoignez notre mouvement !

Vous souhaitez devenir membre de notre fédération ? Vous désirez en savoir plus sur nos activités ? Vous avez des questions à nous poser ?

N'hésitez pas à nous contacter !

Badje ASBL – rue de Bosnie 22 – 1060 Bruxelles – T 02 248 17 29 – F 02 242 51 72 – info@badje.be – www.badje.be
BNP Paribas Fortis BE77 0013 2903 0342 – BCE 0466 609 986 – RPM Bruxelles